

**BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT**



REPUBLIQUE DE GUINEE

**DOCUMENT DE STRATEGIE-PAYS
2012-2016**

**Département régional Ouest 2 (ORWB)
décembre 2011**

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|-----------|
| Résumé analytique..... | v |
| I. INTRODUCTION..... | 1 |
| II. CONTEXTE ET PERSPECTIVES..... | 1 |
| 2.1. Contexte politique, économique et social..... | 1 |
| 2.2. Options stratégiques..... | 7 |
| 2.2.1. Cadre stratégique du pays..... | 7 |
| 2.2.2. Faiblesses et défis..... | 7 |
| 2.2.3. Forces et opportunités..... | 9 |
| 2.3. Développements récents en matière de coordination de l'aide et positionnement de la Banque | 10 |
| 2.4. Positionnement de la Banque..... | 10 |
| 2.4.1. Portefeuille de la Banque..... | 10 |
| 2.4.2. Leçons tirées du DSP précédent..... | 12 |
| III. STRATÉGIE DU GROUPE DE LA BANQUE SUR LA PERIODE 2009 2012... | 14 |
| 3.1. Justification de l'intervention de la Banque..... | 14 |
| 3.2. Résultats attendus et cibles..... | 14 |
| 3.3. Suivi et évaluation..... | 18 |
| 3.4. Questions de dialogue avec le pays..... | 18 |
| 3.5. Risques et mitigations | 19 |
| IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS..... | 20 |
| ANNEXES | |
| Annexe 1 : Principaux indicateurs macroéconomiques..... | 21 |
| Annexe 2 : Progrès réalisés dans la mise en œuvre des objectifs du millénaire..... | 22 |
| Annexe 3 : Conditions d'éligibilité de la Guinée au Pilier III de la FEF..... | 23 |
| Annexe 4 : Résumé du PEFA 2007..... | 25 |
| Annexe 5 : Système pays en termes de gestion financière et marchés publics..... | 26 |
| Annexe 6 : Domaines d'intervention des principaux PTF..... | 28 |
| Annexe 7 : Guinée – Projets en Cours, Situation au 30.06.2011 | 29 |
| Annexe 8: Plan d'action pour l'amélioration du portefeuille en Guinée (problème générique)..... | 30 |
| Annexe 9: Plan d'action pour l'amélioration du portefeuille en guinée (Problèmes spécifiques)..... | 32 |
| Annexe 10 : Matrice des Actions Prioritaires Gestion Finances Publiques 2011..... | 35 |

| | |
|---|----|
| Annexe 11 : Programmation indicative des fonds disponibles sur le FAD-XIII..... | 43 |
| Annexe 12 : Bilan du DSP 2005-2011..... | 44 |
| Annexe 13 : Cadre logique..... | 47 |
| Annexe 14 : Programmation des opérations du FADXII..... | 50 |
| Annexe 15 : Carte de la Guinée..... | 51 |

EQUIVALENCES MONETAIRES

(septembre 2011)

Unité monétaire : Franc guinéen (GNF)

1 UC = 1,61 Dollar EU

1 UC = 1,11 Euro

1,00 UC = 10 883,30 GNF

Année fiscale

1^{er} janvier - 31 décembre

ABREVIATIONS ET SIGLES

| | |
|---------|---|
| APIP | l'Agence de promotion des investissements privés |
| AFD | Agence Française de Développement |
| APIMG | Association des professionnels de micro finance |
| BID | Banque islamique de développement |
| BM | Banque mondiale |
| BT | Basse tension |
| CEDEAO | Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest |
| CTSP | Cellule technique de suivi des programmes |
| CM | Conseil des Ministres |
| CNT | Conseil national de transition |
| DNIP | Direction nationale des investissements publics |
| DSP | Document de stratégie pays |
| DSRP II | Document de stratégie de réduction de la pauvreté |
| ELEP | Enquête Légère pour l'Evaluation de la Pauvreté |
| FAD | Fonds africain de développement |
| FBCF | formation brute de capital fixe |
| FCR | Facilité de crédit rapide a été remplacée |
| FEC | Facilité élargie de crédit |
| FEF | Facilité des Etats fragile |
| GAFSP | Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire |
| GIE | Groupements d'intérêt économique |
| GNF | Franc guinéen |
| IDA | Association international de développement |
| IPPTE | Initiative pays pauvre très endetté |
| LFR | loi de finance rectificative |

| | |
|---------|--|
| MT | Moyenne tension |
| NEPAD | Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique |
| OMD | Objectifs du millénaire pour le développement |
| OMVG | l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie. |
| PAC | Port Autonome de Conakry |
| PADER | Projet de développement agricole de la haute Guinée |
| PADIPOC | Projet d'appui au renforcement des capacités de gestion de la dette, des investissements publics et des organes de contrôles |
| PAR | projets à risques |
| PARCGEF | Projet d'appui au renforcement des capacités de gestion économique et financière |
| PDRN | Projet de diffusion du riz NERICA |
| PDSO II | Projet de Développement Social Durable en Haute et Moyenne Guinée Phase II |
| PEA | Perspective économique pour l'Afrique 2011 |
| PEFA | Programme d'examen des dépenses publiques et d'évaluation de la responsabilité financière |
| PER | Projet d'Electrification Rurale |
| PHR-HG | Projet d'hydraulique rurale en haute Guinée |
| PIB | Produit intérieur brute |
| PME | Petites et moyennes entreprises |
| PNIR | Programme nationale d'infrastructures rurales |
| PPP | Partenariat public privé |
| PREREC | Projet de Réhabilitation et d'Extension des Réseaux Electriques de Conakry |
| PTF | Partenaires techniques et financiers |
| RISP | Stratégie d'intégration régionale de l'Afrique de l'Ouest 2011-2015 |
| SMP | Programme de référence |
| SNDS | Stratégie nationale de développement de la statistique |
| UE | Union européenne |
| UEMOA | Union économique et monétaire ouest-africaine |
| ZMAO | Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest |

Résumé analytique

1. La réussite des élections présidentielles de novembre 2010 et la stabilisation de la situation économique et sociale, ont permis à la Banque d'opter pour la préparation d'une nouvelle stratégie couvrant la période 2012-2016. Ce document présente cette stratégie et les résultats de la revue du portefeuille et du rapport d'achèvement du DSP 2005-2009 tel que prorogé jusqu'en 2011.

2. Au niveau politique, la transition qui a suivi la disparition du Président Conté en 2008 a été difficile. Le pays a traversé une grave crise politique qui a pris fin avec les élections de 2010. La tenue des élections législatives initialement prévue pour fin 2011 devrait marquer la fin de cette transition. Sur le plan économique, les nouvelles autorités ont hérité d'une situation difficile. Les performances économiques entre 2009 et 2010 ont été en deçà des objectifs du DSRP II (2007-2010) et de la moyenne de la sous-région en raison d'une gestion malsaine des finances publiques. Mais les perspectives à moyen et long terme sont positives. Sur le plan social, le pays a connu un accroissement sensible de la pauvreté et la probabilité d'atteindre les OMD comme prévu est faible. Le secteur privé, largement informel, demeure contrarié par l'un des environnements des affaires les moins propices au monde.

3. Le nouveau gouvernement dispose d'une vision stratégique claire comme démontre la prorogation du DSRP II (2007-2010) jusqu'à fin 2012¹, le Plan quinquennal 2011-2015, la préparation du DSRP III (2012-2015) et de la vision prospective Guinée 2035 actuellement en cours. Cette démarche prend en compte l'ensemble des faiblesses et défis du pays à savoir : (i) le faible niveau de gouvernance économique et financière et le haut niveau de corruption ; (ii) le faible niveau d'infrastructures ; (iii) la prévalence d'un chômage élevé, du sous-emploi et la faiblesse des ressources humaines. Elle prend également en compte les opportunités du pays à savoir : (i) la dotation exceptionnelle de ressources minières ; (ii) le potentiel en ressources hydrauliques et agricoles et (iii) la situation géostratégique centrale dans la sous-région. Des discussions avec les autorités guinéennes il ressort qu'à l'image du plan stratégique 2011-2015, les axes gouvernances et infrastructures demeureront au cœur du DSRP III (2012-2015).

4. Bien que la mise en œuvre de la stratégie (DSP) 2005-2009 telle que prorogée à 2011 s'est déroulée dans un contexte d'instabilité socio-politique, la Banque a réussi à obtenir plusieurs résultats probants grâce au fait qu'elle a été l'un des rares PTF à ne pas enregistrer d'arriérés vis-à-vis du pays. Cette mise en œuvre a également permis de tirer des leçons qui devraient contribuer à : (i) consolider la position privilégiée de la Banque ; (ii) renforcer l'importance pour les autorités de s'approprier les réformes ; (iii) renforcer le rôle de la Banque dans les domaines de la gouvernance et des infrastructures ; et (iv) améliorer le paiement des contreparties nationales et du service de la dette.

5. Dans ces conditions, la Banque a opté pour la préparation d'un DSP complet couvrant la période 2012-2016, plutôt que de proroger à nouveau la stratégie actuelle 2005-2009 prorogée à 2011. La nouvelle stratégie de la Banque est basée sur deux piliers : **(i) la gouvernance économique et financière** ; et **(ii) les infrastructures d'appui au développement**. Sous le premier pilier elle visera à renforcer les capacités de gestion des finances publiques ; améliorer la gouvernance dans le secteur extractif ; et renforcer le budget de l'Etat. Sous le second, elle visera à réduire le déficit de production de l'énergie ; et à accroître le développement des infrastructures de transport.

6. Les fonds programmés dans le cadre du DSP 2012-2016 ne concernent que

¹ Il est communément appelé DSRP (2011-2012)

l'allocation du FAD-XII estimée en 2011 à 47,67 MUC. Un montant de 20 MUC a été affecté au Programme d'appui budgétaire approuvé en 2011. La Guinée a également accès à 2,50 MUC au titre du guichet III de la FEF. Le reliquat disponible sur le FAD-XII estimée en 2011 à 27,67 MUC a été entièrement alloué à trois projets régionaux d'infrastructure. Ce choix permettra au pays de mobiliser un montant supplémentaire de 55,34 MUC au-delà de l'allocation du FAD-XII au titre des fonds régionaux, portant ainsi le montant total accessible à la Guinée pour 2011-2013 à 105,51 MUC. Les ressources disponibles à la Guinée au titre du FAD-XIII (2014-2016) seront programmées lors de la revue à mi-parcours prévue pour fin 2013, en conformité avec les orientations stratégiques ainsi définies.

7. Outre les opérations de prêt, la Banque va également conduire un nombre d'études économiques et sectorielles et appuyer la gouvernance dans le secteur minier à travers la Facilité africaine de soutien juridique et le guichet secteur privé. En particulier l'étude phare de la Banque pour la Guinée « intégration régionale, stabilité politique et croissance en Guinée: un plan d'action pour les infrastructures » à l'image des études similaires dans les 3 autres pays de l'Union du fleuve Mano, éclairera la revue à mi-parcours de la présente stratégie ainsi que la coopération avec la Guinée dans les années à venir.

8. Le cadre des résultats a été défini en coordination avec les autorités. Il établit la chaîne des résultats pour la mise en œuvre du DSP 2012-2016 et sera utilisé pour la revue à mi-parcours en fin 2013 et le rapport d'achèvement en 2016. Dans le secteur de la gouvernance, l'appui budgétaire et le financement de la FEF (appui ciblé) permettront d'améliorer la gestion des finances publiques tout en appuyant les réformes visant à une meilleure gouvernance notamment dans le secteur extractif. Dans le sous-secteur de l'énergie deux projets régionaux sont programmés d'ici fin 2013 (OMVG et interconnexion électrique Côte d'Ivoire-Liberia-Sénégal-Guinée). Dans le sous-secteur du transport, la Banque prévoit de financer la route Boké-Québo qui, du fait de son rôle intégrateur, permettra de disposer d'une liaison routière fiable entre Conakry et Bissau. Ces projets régionaux du fait de leurs rôles intégrateurs permettront notamment d'accroître le taux d'accès à l'électricité, de créer des emplois temporaires et permanents, de réduire le coût de production de l'électricité, de réduire le nombre de délestages de production et de réduire les émissions des gaz à effets de serre. En particulier la réduction des coûts de transport entre la Guinée et la Guinée Bissau qui en résultera favorisera la promotion des échanges entre les deux pays.

9. Concernant le dialogue, le processus de préparation de la stratégie a fait l'objet d'un dialogue permanent avec les autorités, dialogue qui continuera pendant la mise en œuvre du DSP 2012-2016. Celui-ci portera sur : (i) le point d'achèvement de l'IPTE ; (ii) les réformes liées à l'appui budgétaire (iii) les préparatifs de la conférence des partenaires de la Guinée. (iv) le suivi-évaluation et la mise en œuvre du DSRP III (2012-2015) ; (v) les perspectives d'intégration régionale; et (vi) la gestion du portefeuille.

10. Le Conseil est invité à examiner et approuver le DSP 2012-2016, basé sur deux piliers complémentaires, à savoir : (i) la gouvernance économique et financière ; et (ii) les infrastructures d'appui au développement.

INTRODUCTION

1. Le Document de stratégie pays (DSP) 2005-2009 du Groupe de la Banque en Guinée a été approuvé en juillet 2005 mais son terme a coïncidé avec la crise socio-politique de 2009. La Banque, comme les autres Partenaires techniques et financiers (PTF), avait alors opté pour une extension de sa stratégie jusqu'à 2011. Elle a également entériné l'éligibilité du pays au guichet III de la Facilité des Etats fragiles (FEF) (cf. encadré 1 et annexe 3).

Encadré 1 - Fragilité en Guinée

La Guinée n'a pas connu de guerre civile mais a mal géré la transition politique qui a suivi la disparition du Président Conté et demeure de ce fait un Etat fragile, éligible depuis 2009 au guichet III de la FEF. Outre les raisons historiques, l'**Etude phare de la Banque en Guinée**² a identifié six sources de fragilité dans le pays à savoir : (i) la multiplication des conflits dans la sous-région (Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Liberia et Sierra Leone); (ii) le haut niveau de corruption ; (iii) la situation de l'emploi ; (iv) les problèmes liés au trafic de la drogue dans la sous-région; (v) les inégalités de revenu ; et (vi) l'insécurité alimentaire. Aujourd'hui, malgré la réussite des élections présidentielles de novembre 2010, la tentative d'assassinat du chef de l'Etat du 19 juillet 2011 et la discorde entre le gouvernement et l'opposition sur la date et les modalités des élections législatives qui ont abouti aux manifestations du 27 septembre 2011 sont autant de preuves de la persistance de fragilité politique du pays.

2. La réussite des élections présidentielles de novembre 2010 et la normalisation de la situation économique et sociale qui s'en est suivie a permis au gouvernement de proroger le Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP II) 2007-2010 jusqu'à fin 2012, tout en engageant la préparation du plan quinquennal (2011-2015), la vision prospective Guinée 2035 et du DSRP III 2012-2015. Une version provisoire complète du plan quinquennal fait a déjà l'objet d'une série de consultations avec

² L'Etude phare de la Banque « Infrastructures et Croissance en Guinée » est actuellement en cours de préparation s'inscrit dans la stratégie d'intégration régionale (RISP 2011-2015) de la Banque en Afrique de l'ouest (cf. encadré 3, p. 14). Il a fait l'objet d'un atelier de validation le 29 Novembre à Conakry.

les parties prenantes. Quant au DSRP III (2012-2015), sa finalisation est prévue pour fin 2012. Dans ce contexte, la Banque, en concertation avec le gouvernement, a opté pour la préparation d'une nouvelle stratégie couvrant la période 2012-2016, les discussions avec le Gouvernement ayant indiqué que le DSRP III à l'image du plan quinquennal va perpétuer les orientations stratégiques *clés* du DSRP II (gouvernance, infrastructures), (cf. paragraphe 2.2.1). Néanmoins, si un scénario de changement considérable de la stratégie de développement du pays se produit, la Banque pourra procéder aux ajustements stratégiques nécessaires du DSP au cours de la revue à mi-parcours prévue pour fin 2013.

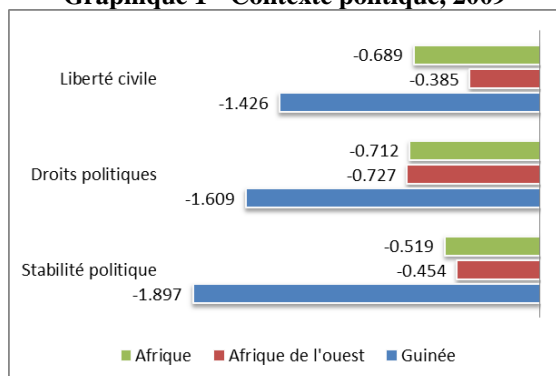
3. Le présent document présente la nouvelle stratégie de la Banque en Guinée pour la période 2012-2016 tout en procédant à une revue de portefeuille et à un rapport d'achèvement du DSP 2005-2009 tel que prorogé jusqu'en 2011.

II. CONTEXTE ET PERSPECTIVES

2.1 Contexte politique, économique et social

4. **Contexte politique** : La Guinée n'a pas connu de guerre civile mais a mal géré la transition politique qui a suivi la disparition du Président Conté. Entre 2009 et 2010, le pays a traversé une crise qui a lourdement affecté son climat économique et sociale (graphique 1). La transition démocratique entamée depuis l'accord de Ouagadougou de janvier 2010 a permis l'organisation des premières élections libres et régulières du pays. La tenue des prochaines élections législatives initialement prévues pour fin 2011 devrait marquer la fin de la transition.

Graphique 1 - Contexte politique, 2009

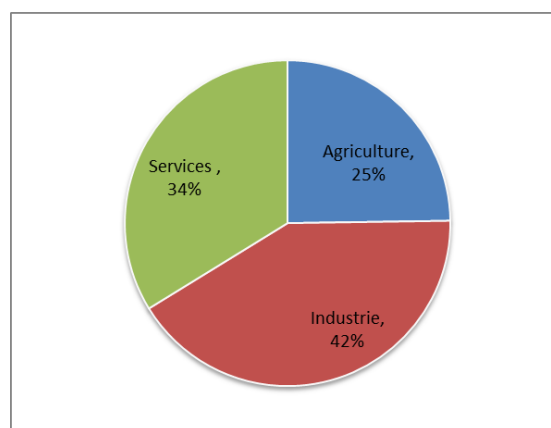


Score -4.0 (Moins bon) to 2.5 (Meilleur)
Source: Département des statistiques de la BAD

5. Contexte Economique : Les nouvelles autorités ont hérité d'une situation difficile caractérisée par une économie mal gouvernée, une pauvreté élevée et croissante, des tensions sociales et ethniques, un niveau élevé d'endettement (300% des exportations à fin 2010) avec accumulation des arriérés vis-à-vis de la plupart des PTF, à l'exception de quelques rares dont la Banque. Structurellement, l'économie est peu diversifiée³, dépendante des performances du secteur minier qui représente 14,5% du PIB et fournit près de 90% des recettes d'exportation. L'agriculture représente 25% du PIB, l'industrie 41% et les services 34% (Cf. graphique 2). L'analyse des moteurs de la croissance montre qu'elle est tributaire des investissements publics (+12% en 2010) et des investissements dans le secteur minier (+6,4% en 2010). Ces investissements concentrés dans des secteurs peu productifs (sécurité et défense), ou intensifs en capital (mines), n'ont pas produit les effets d'entraînement escomptés sur le reste de l'économie ni sur le niveau de vie de la population.

³ La faible diversification de l'économie guinéenne est selon l'Etude phare que la Banque est en train de finaliser, l'une des sources de fragilité du pays (cf. encadré 2).

Graphique 2 - PIB par secteur (2009)



Source: Département des statistiques de la BAD

6. Les performances économiques entre 2009 et 2010 ont été en deçà des objectifs du DSRP II et de la moyenne de la sous-région. En 2009 la Guinée a connu la première récession économique depuis 1987 avec un taux de croissance de -0,3% en 2009 contre 4,9% projeté. En 2010 le taux réalisé a été de 1,9% pour un objectif de 3,7%. La part du déficit public dans le PIB est passée de 1,3% en 2008, à 7,2% en 2009 et à 14,3% en 2010 (Tableau 1). Une aggravation est imputable à une hausse sans précédent des dépenses militaires et de la masse salariale de la fonction publique.

Tableau 1 - Principaux agrégats macroéconomiques en Guinée

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|-----------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Croissance annuelle % | | | | | | |
| PIB | 4,9 | -0,3 | 1,9 | 4 | 5,1 | 5,7 |
| PIB par tête | 1,7 | -3,4 | -1,2 | 0,7 | 1,8 | 2,4 |
| Inflation | 13,5 | 7,9 | 20,8 | 17,1 | 8,3 | 5,6 |
| en % du PIB | | | | | | |
| Recettes totales | 15,7 | 15,4 | 15,3 | 16,7 | 18,5 | 20 |
| Dépenses totales | 17,4 | 23,6 | 29,6 | 22,6 | 21,4 | 21 |
| Balance fiscale totale | -1,7 | -8,3 | -14,3 | -2,0 | -3,0 | -1,4 |
| Valeur en M USD | | | | | | |
| Reserve internationale | 70,1 | 163,5 | 78,2 | 267,8 | 521,8 | 582,4 |
| Déficit de la balance de paiement | 422,7 | 403,2 | 326,8 | 222,4 | 167,7 | 205,4 |

Sources : FMI

7. En 2010, la dégradation des revenus des ménages s'est traduite par une baisse du niveau de la consommation finale privée (8,5%) alors que la consommation publique a progressé de 9,7%. Sur le plan de l'investissement, la formation brute de capital fixe (FBCF) s'est accrue de 20,9 % en 2010 contre une baisse de 14,8 % en

2009. La croissance du PIB a été de 1,9% en 2010. Dans un tel contexte de faibles performances économiques, de faible mobilisation des recettes intérieures et de suspension de l'aide extérieure suite à la crise politique de 2009/2010, les autorités ont eu recours au financement bancaire, à l'accumulation des arriérés de paiement internes et externes et à la création monétaire pour financer les dépenses courantes.

8. Malgré ces difficultés, de bonnes perspectives s'annoncent pour l'année 2011 (4% de croissance) et surtout à partir de 2012 : 5,1% en 2012 et 5,7% en 2013 (cf. tableau 1). Selon les Perspectives économiques pour l'Afrique 2011 (PEA) de la Banque, le retour de l'ordre constitutionnel, la restauration de la confiance de la part des partenaires au développement et le renforcement de la stabilité dans la sous-région, devraient accélérer le rythme de l'investissement privé (14% en moyenne entre 2011 et 2012). Le pays devrait également tirer profit de la hausse des prix mondiaux de l'aluminium et, surtout, de l'or. La reprise

dans le secteur minier aura des effets d'entraînement sur les secteurs de la construction, des services ainsi que sur les recettes fiscales. Les effets d'entraînement pourraient également toucher le secteur agricole, les infrastructures et les équipements collectifs (communication et énergie). Ce redressement devrait s'accompagner d'une maîtrise graduelle de l'inflation dont le taux pourrait décélérer de 17% en 2011 à 5,6% en 2013 et d'une maîtrise du déficit budgétaire hors dons qui devrait passer de 5,9% en 2011 à 1,4% en 2014. Ces perspectives sont en outre renforcées par (i) les retombées de l'accord transactionnel avec la compagnie australienne 'Rio Tinto' qui a permis au trésor d'engranger 700 millions d'USD de recettes exceptionnelles, (ii) des perspectives d'atteindre le point d'achèvement de l'Initiative pour les pays pauvres très endettés (IPPTE) d'ici 2012 qui devrait libérer le budget de l'Etat d'une large part de la dette extérieure (cf. encadré 2); et (iii) de la stabilisation politique retrouvée dans la sous-région notamment en Côte d'Ivoire et au Liberia.

Encadré 2 - Perspectives d'atteinte du point d'achèvement de l'IPPTE

Jusqu'à la fin de 2010, le stock de la dette de la Guinée y compris les arriérés équivalaient à 71% du PIB et à 300% des recettes d'exportations. La dette est essentiellement publique et multilatérale (65%). Les arriérés accumulés représentent environ 1,1% du stock en 2010. Le service de la dette extérieure est estimé à 174,7 millions USD soit 11,8 % des exportations et 32% des recettes fiscales. La situation budgétaire demeurera de ce fait délicate tant que le point d'achèvement de l'IPPTE n'est pas atteint. La Guinée qui a atteint le point de décision renforcée en décembre 2000, n'a pas réussi encore à atteindre le point d'achèvement. En attendant, un allègement intérimaire a été fourni par tous les principaux créanciers, y compris la Banque, le FMI et l'Association internationale de développement (IDA) ainsi qu'un rééchelonnement de la dette des membres du Club de Paris. Aujourd'hui le gouvernement considère l'atteinte du point d'achèvement comme une des priorités de son action. Il a repris ses relations avec le FMI en janvier 2011 et a défini les déclencheurs et les réformes nécessaires à l'atteinte de ce point. Mais, depuis l'accord transactionnel avec 'Rio Tinto'⁴, la séquence initiale du soutien du FMI a été ajustée. La proposition initiale de mettre en œuvre une Facilité élargie de crédit (FEC) a été remplacée le 1^{er} juillet 2011 par un programme de référence (SMP) qui devrait couvrir une année, et ce rétroactivement à compter du 1^{er} janvier 2011. Ce programme pourrait être remplacé par une Facilité de élargie de crédit (FEC) d'une année, rétroactivement depuis juillet 2011. La mission de novembre 2011 a obtenu un accord *ad referendum* sur les éléments clés d'un programme macroéconomique et financier, notamment sur le budget de 2012, qui pourrait être soutenu par le FMI au titre de la FEC. Les discussions se poursuivront dans le but de soumettre le programme à l'approbation du Conseil d'Administration du FMI au début de l'année 2012.

⁴ Les ressources exceptionnelles de 700 millions de \$ obtenues par l'Etat ont été pour une partie (250m\$) consacrée à la création d'un fonds d'investissement dans les infrastructures et le reliquat (450 millions) a été réparti entre le budget de 2011 et celui de 2012 avec l'assistance du FMI, et de la Banque mondiale.

9. Gouvernance et systèmes pays :

Les crises politiques des années 2009-2010 ont affecté le cadre fiduciaire déjà fragile du pays. Les indicateurs de gouvernance du pays relatent ces difficultés (cf. tableau 2 ci-dessous). De même, le classement de la fondation Mo Ibrahim place la Guinée au 45^{ème} rang par rapport aux 53 pays africains en 2008/2009 en termes de gouvernance. Par ailleurs, le classement de l'EPIP 2010 de la Banque place le pays à la 26^{ème} position sur les 40 pays éligibles au FAD et ce malgré l'amélioration de la note du pays de 3,19 en 2009 à 3,40 en 2010. Les principales faiblesses ainsi identifiées sont : (i) le cadre règlementaire des affaires ; (ii) la gestion de la dette ; (iii) le droits de propriété et gouvernance ; (iv) la transparence, responsabilité et corruption ; et (v) protection sociale.

Tableau 2 - Indicateurs de gouvernance

| Indicateurs | 2008 | 2009 |
|------------------------------|-------|-------|
| Efficacité de la gouvernance | -1.31 | -1.29 |
| Ecoute et responsabilité | -1.36 | -1.43 |
| Perception de la corruption | -1.31 | -1.23 |
| Etat de droit | -1.57 | -1.61 |

Score -3.0 (Pas bon) to 2.5 (Très bon)

Source: Département des statistiques de la BAD en utilisant les données du WEF 2010

10. **En ce qui concerne la gestion des finances publiques**, la revue la plus récente du PEFA qui date de 2007 (cf. annexe 4) a souligné plusieurs faiblesses qui sont toujours d'actualité⁵. dans la mesure où les réformes qui avaient été recommandées n'ont pas pu être mises en œuvre au cours de la période 2008-2010. Le FMI a par ailleurs mené en 2007 une évaluation des mesures de sauvegardes au

⁵ Il s'agit notamment des domaines de (i) l'exécution des budgets ; (ii) la collecte des recettes fiscales ; (iii) la transparence des relations budgétaires intergouvernementales ; (iv) la surveillance du risque budgétaire ; (v) le système de vérification interne (vi) la disponibilité des informations sur les ressources reçues par les Unités de prestation de services primaires ; (vi) l'étendu, nature et suivi de la vérification externe ; et (vii) l'examen des rapports de vérification externe par le pouvoir législatif

niveau de la Banque centrale de la République de Guinée (BCRG), qui couvrirait cinq domaines : le mécanisme d'audit externe; la structure juridique et l'indépendance, le cadre de reportage financier; le mécanisme d'audit interne et le système de contrôles internes. Cette évaluation a été jugée satisfaisante et a été confirmée par le dernier rapport d'audit indépendant des comptes de la BCRG au titre de l'année 2009. En ce qui concerne, la passation des marchés, le pays ne répond pas aux exigences requises pour l'utilisation du système pays. Ce domaine présente certaines faiblesses qui ont été aggravées lors de la période de transition militaire (2009/2010). En effet, le cumul des montants des marchés de gré à gré passés au cours de ces deux années représente près de 13 000 milliards de francs guinéens (2,2 milliards de \$), soit environ 44% du PIB. Toutefois, le nouveau Gouvernement s'est engagé à corriger définitivement cette pratique à travers l'audit par un comité indépendant composé d'auditeurs de la Banque mondiale et de l'administration publique portant sur l'ensemble des marchés publics conclus entre 2009 et 2010. Il s'est engagé également à élaborer un plan d'actions pour mettre en œuvre les recommandions de l'audit.

11. Conscient de ces difficultés, le nouveau gouvernement, s'est engagé à mettre en œuvre un plan de réformes ambitieux, appuyé par les PTF dans le cadre d'une matrice commune (cf. annexe 10). Il a déjà entamé un nombre d'actions tel que : (i) la création du Haut-commissariat à la réforme de l'Etat et la modernisation de l'administration ; (ii) le gel des marchés publics signés entre 2009 et 2010 ; (iii) l'élaboration du projet de loi anti-corruption ; (iv) l'élaboration du programme national et la maîtrise de bonne Gouvernance ; et (v) la révision des effectifs de la fonction publique et la détection de 5000 emplois fictifs. D'autres actions sont en cours de préparation notamment la finalisation du nouveau code

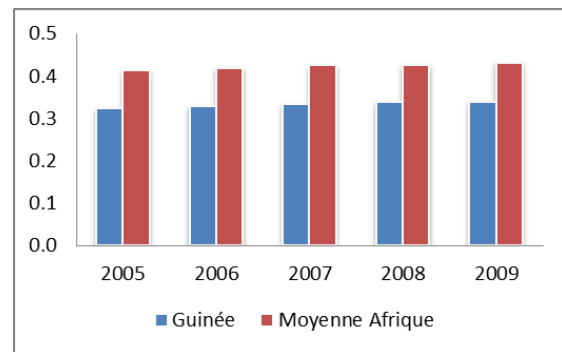
minier et celui des marchés publics⁶. Ce dernier permettra de faire face à la faiblesse du cadre légal régissant la passation des marchés publics (cf. annexe 5). Le Code actuel ne fournit en effet pas les mesures de sauvegarde pour cadrer le recours à la procédure de gré à gré et a été une source d'abus. Le Gouvernement entend également faire un état des lieux de ces marchés, mettre en place des réformes visant le renforcement du cadre légal régissant la passation des marchés et réaliser des audits trimestriels de ces marchés, mesure prévue au titre du processus de l'IPPTE.

12. **Contexte social :** La pauvreté a augmenté et a atteint un niveau élevé au cours des années. L'Enquête légère pour l'évaluation de la pauvreté (ELEP) réalisée en 2007 a évalué à 53% la part de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 1 USD⁷ par jour, contre 49% en 2002. Cette part est estimée à 55% aujourd'hui. Ce phénomène semble se concentrer en milieu rural puisque la part de population rurale vivant en dessous du seuil de pauvreté était de 63%, contre 31% pour la population urbaine. Les indicateurs sociaux montrent que la probabilité d'atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) est faible (cf. annexe 2) et que le pays demeure dans le dernier quintile en termes de développement humain même si son score est passé de 0,323 à 0,340 entre 2005 et 2010 (cf. graphique 3).

⁶ L'adoption des deux codes par le Conseil des ministres représente deux des trois conditions préalables au décaissement de la seconde tranche de 5 millions d'UC de l'appui budgétaire de 20 millions d'UC que le Conseil de la Banque a approuvé en mai 2011.

⁷ Elle aurait atteint 58% en 2010.

Graphique 3 - Indice de développement humain



Source: Département des statistiques de la BAD

13. Les services de santé sont dans un état de grave dégradation en raison des coupures budgétaires qu'a subies le secteur dont la part dans le PIB est passée de 1% en 1993 à 0,2% en 2010. Le paludisme reste la première cause de morbidité et de mortalité chez les enfants. Le taux de mortalité infantile était de 101 pour mille en 2004 et le taux de mortalité maternelle est l'un des plus élevés en Afrique (740 pour 100.000). C'est pour cette raison que le nouveau gouvernement a décrété la gratuité des césariennes et des premiers soins pour les nouveaux nés. Le taux de prévalence du VIH estimée à 1,6% est l'un des plus faibles de la région.. Le gouvernement poursuit une politique de libre accès aux médicaments anti-rétroviraux, qui reste limité par le manque de ressources.

14. La crise a également affecté le secteur éducatif. Le taux brut de scolarisation a stagné autour de 79% depuis 2007, et à 70% pour les filles. Dans les zones rurales, le taux est de 60%. Le point alarmant est que le taux d'abandon est passé de 5,9% en 2007 à 11,6% en 2010, faisant baisser le taux d'achèvement du primaire à 57% en 2010.

15. **Concernant le genre,** la Guinée a ratifié la convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard de la femme (CEDAW) et a enregistré des avancées dans la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes dans les domaines de la santé et de l'éducation. Les ratios filles-garçons

sont en effet passés de 0,76 en 2005 à 0,92 en 2010 dans les écoles primaires et de 0,45 à environ 0,59 dans les écoles secondaires. Ce ratio stagne cependant à 0,3 dans les universités. Cependant, de fortes inégalités persistent dans le domaine du travail où la proportion de femmes dans les postes de salariés du secteur formel en dehors de l'agriculture est de 0,30. Au niveau politique, la représentativité des femmes demeure également faible puisque moins de 20% des membres de la dernière législature étaient des femmes et seulement 17% des postes de décision dans l'administration sont occupés par des femmes.

16. Développement du secteur privé ; environnement des affaires et compétitivité : Le développement du secteur privé, dont la majeure partie est informelle, est contrarié par un environnement des affaires considéré comme l'un des moins propices au monde. En effet, les rapports « Doing Business » 2011 et 2012 classent le pays à la 179^{ème} position sur 183 soit à la 47^{ème} place en Afrique (cf. tableau 3), et montrent que la Guinée souffre d'un déficit de gouvernance, d'un héritage de corruption, de lenteurs bureaucratiques, d'un faible niveau de protection des investisseurs et des difficultés d'accès au crédit. Ces contraintes expliquent la faiblesse de la contribution de l'investissement privé à l'économie (11% du PIB). L'étroitesse du tissu économique formel fait peser l'essentiel de l'effort fiscal sur ses activités. Ainsi la Guinée est classée au 47^{ème} rang en Afrique en termes de paiement des taxes selon « Doing Business » 2012 qui estime que le niveau de taxation en Guinée représente près de 56% du profit. Par ailleurs, le dialogue avec les chambres de commerce montre que le manque d'infrastructures fiables, notamment dans les secteurs du transport et de l'énergie, constitue une contrainte pour les investissements privés, particulièrement pour les PME.

Tableau 3 - Facilité des affaires

| Intitulé | Rang en 2009 | Rang en 2010 | Statut Amélioration (▼) |
|--------------------------------|--------------|--------------|-------------------------|
| Facilité de faire des affaires | 42 | 47 | ▲ |
| Démarrage d'une entreprise | 48 | 49 | ▲ |
| Agréments | 46 | 46 | ▶ |
| Enregistrement de biens | 43 | 44 | ▲ |
| Obtention de crédits | 47 | 47 | ▶ |
| Protection des investisseurs | 49 | 50 | ▲ |
| Paiement des impôts | 46 | 47 | ▲ |
| Commerce transfrontalier | 19 | 19 | ▶ |
| Exécution des contrats | 28 | 27 | ▼ |
| Fermeture d'une entreprise | 20 | 24 | ▲ |

Source: Département des statistiques de la BAD

17. Conscient de ces lacunes, le nouveau gouvernement envisage de mettre en place un ensemble de réformes. Il a ainsi créé l'Agence de promotion des investissements privés (APIP) en remplacement de l'Office de promotion des investissements en Guinée (OPIG) dont l'objectif serait plus élargi pour couvrir : (i) la création d'un guichet unique pour la facilitation et le suivi des formalités de création d'entreprises et de sociétés, de modification ou de cessation d'activité ; (ii) la cohérence entre le code des investissements des PME/PMI et les codes sectoriels et ; (iii) l'harmonisation avec les autres agences de la Cedeao. Par ailleurs, une nouvelle structure patronale a été mise en place dans le but : (i) de créer une meilleure synergie d'actions entre les entreprises, (ii) de générer plus d'emplois durables, et (iii) d'assurer une meilleure défense des intérêts des entreprises nationales.

18. La contribution du secteur financier à l'économie demeure encore marginale. La faible compétitivité de l'économie du pays est d'ailleurs largement attribuable à un accès insuffisant aux financements puisque le secteur bancaire se concentre essentiellement sur les crédits à court terme. Quelques institutions financières déjà existantes dans la sous-région tentent actuellement de s'implanter en Guinée. Leur implantation devrait être encouragée par des réformes indispensables à l'essor du domaine bancaire. Le gouvernement guinéen envisage dans ce cadre d'engager

des réformes dans les secteurs des banques et de l'habitat, afin de faciliter l'accès aux crédits bancaires et fonciers.

19. Les différentes interventions de la Banque aussi bien dans le domaine de la gouvernance et des infrastructures d'appui au développement permettront de promouvoir le développement des Petites et Moyennes Entreprises.

20. Environnement et changement climatique : Selon la FAO, près de 80% de l'énergie utilisée dans le pays est fournie par la biomasse, occasionnant la disparition de près de 37.000 ha de forêts par an. La forêt dense guinéenne a connu un net recul passant de 14 millions ha en 1967 à 700.000 ha en 2002. La forte érosion des sols qui s'en est suivie a eu pour conséquences la perte de la fertilité des sols et de la biodiversité. Cette situation pourrait être aggravée par les effets du changement climatique sur les plaines côtières où l'intensification des inondations et de la salinisation des sols, dans une des régions qui fournit l'essentiel de la production de riz du pays, risque de peser sur la sécurité alimentaire du pays. Par ailleurs, l'extension du secteur minier expose les populations à des risques de pollution auxquels elles ne sont pas préparées. Face à ces menaces, le gouvernement s'est engagé depuis 2001 dans une politique nationale de protection de l'environnement assortie d'un plan national d'action environnemental (PNAE) avec 5 objectifs : (i) l'amélioration du cadre de vie urbain et rural ; (ii) la gestion rationnelle et la protection des ressources ; (iii) la protection contre les risques majeurs ; (iv) la prévention et correction des pollutions et nuisances ; et (v) la sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel et naturel.

21. Intégration régionale : Malgré une volonté politique et un positionnement géostratégique central dans la sous-région (cf. annexe 13), la Guinée n'occupe que le 9^{ème} rang en termes de performance en matière d'intégration régionale sur les 15

pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Sur 53 conventions et protocoles adoptés par la CEDEAO, le pays n'en a ratifié que 38⁸. L'étude phare, a également identifié le faible niveau des infrastructures portuaires, d'interconnexions routières et électriques comme un des principaux facteurs qui expliquent la faiblesse de l'intégration des échanges au sein de la région (cf. paragraphe 28). Dans le domaine monétaire, elle a intégré la Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO) visant la création d'une deuxième Union monétaire appelée à fusionner avec L'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), selon une feuille de route communautaire, pour former la zone monétaire de la CEDEAO. L'aboutissement de ce projet est cependant conditionné par le respect des critères de convergence reflétant la stabilité des prix, des politiques budgétaires prudentes et le maintien d'un niveau adéquat de réserves en devises.

2.2 Les options stratégiques

2.2.1 Le cadre stratégique du pays

22. Après des années de « navigation à vue », le pays compte avec le nouveau gouvernement renouer avec la planification stratégique. Dans un premier temps, il a prorogé le DSRP II (2007-2010)⁹ jusqu'à fin 2012 tout en s'engageant dès à présent dans la

⁸ Derrière le Ghana qui en avait ratifié 43, le Mali, le Sénégal, le Sierra Leone et le Togo qui ont ratifié 42 accords.

⁹ Cette stratégie est basée sur 3 axes : (i) l'amélioration de la gouvernance et le renforcement des capacités institutionnelles et humaines ; (ii) l'accélération de la croissance et la création d'opportunités d'emplois pour tous ; et (iii) l'amélioration de l'accès à des services sociaux de qualité. La reformulation des orientations stratégiques du DSRP2 prorogé ou du DSRP (2011-2012), subdivisent ces 3 axes en 5 plus explicites : i) l'amélioration de la gouvernance globale ; ii) la lutte contre la pauvreté ; iii) le développement des infrastructures de base ; iv) le développement et l'expansion de l'économie ; et v) la réforme des forces de défense et de sécurité.

préparation du DSRP III (2012-2015) avec l'appui de la Banque. Le nouveau DSRP devrait inclure la gouvernance et les infrastructures comme principaux axes d'intervention du gouvernement, puisque ces deux domaines figurent parmi les principales contraintes au développement du pays (cf. section 2.2.2 et Etude phare de la Banque). Le pays a également préparé des stratégies sectorielles notamment dans le secteur de la gouvernance avec le Plan stratégique de réforme des finances publiques et de l'énergie avec la lettre de politique de développement du secteur de l'énergie¹⁰. Dans le même temps, le pays est en train de préparer un Plan quinquennal 2011-2015 et une Etude Nationale Prospective, vision 2035¹¹. Entre temps, il a résumé son programme d'intervention dans le court terme dans un plan d'action prioritaire s'articulant autour de cinq axes : (i) la bonne gouvernance ; (ii) la lutte contre la pauvreté et l'accès aux services de base ; (iii) le développement des facteurs de production ; (iv) l'expansion économique ; et (v) la restructuration des services de sécurité.

2.2.2 Faiblesses et défis

23. Faible niveau de gouvernance économique et financière et niveau élevé de corruption: Entre 2005 et 2009, les indicateurs de gouvernance institutionnelle de la Guinée ont été les plus faibles de la sous-région. Une contreperformance attribuable à la faiblesse de l'administration publique, des organes de contrôle et la prévalence d'un haut niveau de corruption. L'administration publique qui a perdu beaucoup de ses compétences après des années de sous-investissement et de crises, se retrouve actuellement mal outillée pour gérer et exécuter le budget de

¹⁰ Toutefois, d'autres secteurs devraient encore développer des stratégies sectorielles, telle que celui des routes, par exemple.

¹¹ La Banque a insisté sur la nécessité de consistance entre ces trois documents surtout qu'ils sont préparés par des ministères différents.

l'Etat. Durant la crise, elle a été incapable d'exécuter un budget sans dépassement alors que le système de passation des marchés publics a été pour l'essentiel géré par des procédures de gré à gré pour un montant avoisinant les 2,2 milliards d'USD. A ceci s'ajoute une corruption endémique¹² qui a été généralisée durant la crise, notamment dans le secteur minier où l'absence d'une réglementation claire a laissé le pays en proie à une gestion douteuse, le privant de sources de financement considérables. Selon l'ELEP, 89% de la population considère la corruption comme un des phénomènes qui affecte le plus la pauvreté dans le pays. Les études de base du DSRP (2011-2012), démontrent que la corruption coûterait aux opérateurs économiques plus de 500 milliards de GNF par an. Pour faire face à ces défis, le nouveau gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre des réformes, parmi lesquelles la révision du code minier et les conventions minières et le gel de certains marchés publics signés en 2009 et 2010¹³. A cela s'ajoute l'élaboration du projet de loi anti-corruption et d'un programme national de bonne Gouvernance.

24. Faible niveau d'infrastructures : l'étude phare de la Banque pour la Guinée (encadré 1) a démontré que le développement économique de la Guinée est contraint par un déficit structurel d'infrastructure notamment dans le domaine énergétique et du transport. Le pays a certes fait quelques progrès, mais qui restent insuffisants au regard des déficits cumulés durant les dernières décennies. La production énergétique ne couvre que 40% de la demande interne alors que le pays présente le taux de densité routière le plus faible de la sous-

¹² L'indice de perception de la corruption de *Transparency international* place le pays à la 154^{ème} position (sur une échelle qui en compte 178 pays).

¹³ Cette action fait suite au rapport d'audit de ces marchés réalisé par deux experts de la Cour des comptes (France) sur financement de la BM.

région (2,8 km/100km² en 2010). Ces carences ont un impact sur le tissu productif du pays en proie à une desserte d'énergie peu fiable qui oblige les Petites et moyennes entreprises (PME) à se procurer des générateurs à gasoil dont les surcoûts se répercutent sur leur compétitivité. D'un autre côté, l'absence d'un réseau routier moderne ne permet pas aux producteurs, notamment agricoles, de desservir convenablement les marchés. La mise en place d'un Fonds d'investissement public dédié aux infrastructures et le soutien des PTF, dont la Banque, devraient revigorer ces infrastructures d'énergie et de transports, notamment routiers.

25. Prévalence d'un niveau de chômage élevé, du sous-emploi et la faiblesse des ressources humaines : En Guinée, le taux de chômage des jeunes est estimé 30%. Le sous-emploi concerne 9% de la population active. La fonction publique qui était, pendant la période socialiste, le premier pourvoyeur d'emplois, a subi une réduction de 50% de son effectif en 1985, en même temps que 300 entreprises d'Etat étaient liquidées, privatisées ou fermées. Or, le secteur privé moderne qui souffre encore d'un environnement des affaires peu propice n'a pas été en mesure de créer suffisamment d'emplois pour prendre le relais. Ainsi le secteur informel est de loin le premier employeur du pays (90% de la population active). Par ailleurs, la faiblesse des ressources humaines pose un défi majeur au développement de la Guinée. Cette situation est d'autant plus critique que le pays s'apprête à mettre en place un plan de relance nécessitant une forte expertise de la part de l'administration publique. Le secteur minier a de son côté besoin d'une main d'œuvre qualifiée qui fait actuellement défaut. Actuellement ce secteur se trouve obligé de recruter une large part de sa main d'œuvre depuis les pays limitrophes. Les programmes de formation prévus dans le cadre du DSRP II avec l'appui des PTF ainsi que l'implication de la Diaspora guinéenne et son retour escompté par le nouveau

gouvernement atténueront dans une certaine mesure ce gap en attendant la mise en place d'un plan de réforme du système éducatif et de la formation professionnelle. D'autre part, l'accélération du rythme de croissance des prochaines années, la mise en place d'une politique de promotion PME et les investissements dans les secteurs à forte employabilité (notamment agricoles), permettront l'accélération de la création d'emplois et l'amélioration des conditions sociales dans le pays

2.2.3 Forces et opportunités

26. Une dotation exceptionnelle de ressources minières : La richesse du sous-sol guinéen est telle que la Guinée est considérée avec la République démocratique du Congo comme des scandales géologiques. Le pays possède plus du tiers des réserves mondiales de bauxite (estimée à 25 milliards de M³) ainsi que des réserves importantes de fer (4 milliards de tonnes), d'or, de diamants, d'uranium et d'autres minéraux. Ces dotations qui ont été jusque-là faiblement exploitées, pourraient, avec le renforcement du cadre juridique et des capacités de l'administration publique¹⁴, jouer le rôle de locomotive du développement économique du pays et assurer à l'Etat des recettes fiscales et non fiscales importantes. Par ailleurs, avec une seule raffinerie d'alumine dont la capacité n'est que de 0,6 million de tonnes, la Guinée exporte environ 95% de sa bauxite à l'état brut, ce qui en fait le pays avec le ratio Alumine/bauxite le plus faible parmi les grands exportateurs de ce minerai. Le pays pourrait ainsi accroître le taux d'intégration du secteur minier par la construction d'une nouvelle usine de transformation du Bauxite en Alumine. Cependant, le lancement d'une industrie aussi consommatrice d'énergie,

¹⁴ Notamment dans le domaine de la comptabilité et de la négociation des contrats d'exploration et d'exploitation

nécessiterait un accroissement de la production énergétique.

27. Un potentiel exceptionnel en ressources hydrauliques et agricoles : Avec un potentiel en eau évalué à 27.000 m³ par habitant et par an, la Guinée est classée parmi les pays les plus pourvus en eau au monde. De nombreux fleuves y trouvent leur source ou leurs affluents, faisant de ce pays le « château d'eau » de l'Afrique de l'Ouest. Ce potentiel hydraulique pourrait, s'il est mieux exploité, entraîner le développement de plusieurs secteurs de l'économie : (i) le premier est la production énergétique, où la mise en place d'infrastructures telles que les Barrages de FOMI, de Souapiti, et d'Amaria, et des projets d'interconnexion électrique permettront au pays de se transformer en une puissance de production et d'exportation de l'énergie dans la sous-région ; (ii) le deuxième est la navigation fluviale qui pourrait profiter de la mise en place d'infrastructures portuaires pour intensifier la navigation fluviale dans les zones enclavées et entre les pays riverains des fleuves permettant ainsi un accroissement du volume de commerce dans la sous-région¹⁵ ; et (iii) le troisième est le secteur agricole qui peut profiter du potentiel hydraulique, du sol fertile et du climat tropical, pour accroître sa production et assurer la sécurité alimentaire. Le pays pourrait aussi mettre à profit sa longue façade maritime pour développer son industrie halieutique. Ce sont autant d'atouts qui pourraient réduire la pauvreté rurale et hisser la Guinée au rang d'acteur majeur du marché agricole. Le plan national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA) pourrait pallier aux insuffisances de

¹⁵ La Guinée, le potentiel d'offre de transport maritime et fluvial est facilité par l'ouverture du pays sur l'océan Atlantique et la disponibilité de plusieurs cours d'eau navigable pendant quatre mois par an. Cependant, du fait d'une absence d'investissements publics, dans le transport fluvial pendant près de vingt ans, les installations sont vétustes, limitant le transport à la Haute Guinée.

l'environnement juridique et financier du secteur, et inverser la baisse tendancielle de la contribution du secteur agricole au PIB.

28. Situation géostratégique : la Guinée occupe une position centrale dans la sous-région. Ayant des frontières communes avec six (6) pays, elle est entourée de la Guinée-Bissau (385 km de frontière), du Sénégal (330 km), du Mali (858 km), de la Côte d'Ivoire (610 km), du Liberia (563 km) et de la Sierra Leone (652 km) en plus de son accès à l'océan Atlantique. Le pays peut tirer profit de son positionnement géographique et de sa stabilité retrouvée pour jouer le rôle d'un hub économique dans la sous-région. Si les infrastructures routières sont renforcées, le pays peut faire transiter une large part du commerce de la sous-région, notamment celui adressée vers des pays enclavés tel que le Mali, par son Port Autonome de Conakry (PAC).

2.3 Développements récents en matière de coordination de l'aide

29. La coordination des donateurs a souffert de l'absence prolongée de la plupart des PTF durant la crise. Mais la situation semble s'améliorer avec la reprise des activités de la plupart des PTF et la mise en place de la Cellule technique de suivi des programmes (CTSP) bénéficiant de l'assistance technique de la Banque et de l'Union européenne (UE). Par ailleurs, les PTF se sont concertés pour coordonner leurs interventions à travers des Groupes thématiques parmi lesquels : (i) Celui en charge de la macro et des finances publiques qui a permis l'élaboration de la matrice conjointe des réformes des finances publiques ; (ii) celui en charge de la coordination de l'appui des PTF dans le secteur minier animé par l'Agence Française de Développement (AFD) ; et (iii) celui en charge du secteur des transports qui regroupe la Banque, l'UE, la Banque mondiale (BM), la Banque islamique de développement (BID), et l'AFD.

30. L'annexe 6 présente les secteurs couverts par les PTF présent en Guinée. Les premières estimations indiquent qu'ils ont soit commis ou sont sur le point de commettre un total d'environ 1,5 milliards d'USD sur la période 2011 à 2014, dont 850 millions à décaisser entre 2011 et 2012. Ce montant qui inclut des projets en cours dont les appuis budgétaires approuvés par la Banque, la BM et l'UE. La matrice de coordination de l'aide démontre que la gouvernance semble être le secteur privilégié par tous les bailleurs. Les secteurs des infrastructures sont également au sommet des priorités des bailleurs notamment celui des transports qui pourrait bénéficier de 28% des fonds prévus pour 2011-2014 et l'énergie (11% des fonds prévus pour 2011-2014). L'éducation de base et techniques pourraient obtenir 15% du support, mais l'intérêt des donateurs pour le secteur de la santé paraît faible.

2.4 Positionnement du Groupe de la Banque.

2.4.1 Portefeuille de la Banque

Composition du portefeuille

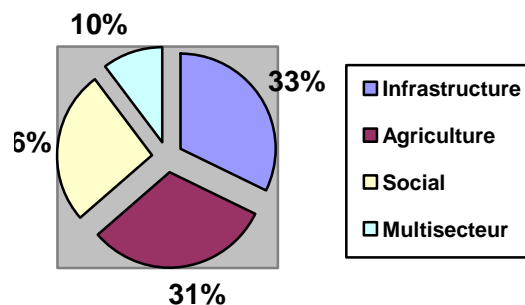
31. **Opérations cumulées :** Depuis le début de sa coopération avec la Guinée en 1974, au 1^{er} octobre 2011, le Groupe de la Banque a financé, hors projets multinationaux, 77 opérations (58 projets, 9 études, 7 appuis institutionnels, 3 prêts hors projet) soit un engagement net de 524,05 millions d'UC de différents guichets: FAD (64%), BAD (34%), FSN (2%). La plupart des opérations sont de taille réduite (7 millions d'UC en moyenne), réparties dans divers secteurs, dont les infrastructures (33%), l'agriculture (31%), le social (26%) et le multi-secteur (10%). Sur les 77 opérations financées, 10 sont actuellement en cours d'exécution.

32. Les décaissements au 1^{er} octobre 2011, sur le portefeuille global, s'élèvent à 435 millions d'UC soit 83% supérieur à la

moyenne du Groupe de la BAD, établie à 72%.

33. **Opérations en cours :** Au 1^{er} octobre 2011 le portefeuille actif comprend dix (10) opérations, pour un montant total net de 92,42 millions d'UC dont 16,49 millions décaissés soit un taux de décaissement de 17,8% contre 42,2% lors de la dernière revue de juin 2009 (cf. annexe 7). Cette baisse importante s'explique par l'approbation, entre janvier et mai 2011, de quatre (4) nouvelles opérations – dans les secteurs des infrastructures/énergie, du social et du multi-secteur – greffant, par leur âge et faibles ou non déboursement, sur le taux global de décaissement. Les autres projets ont, pour la plupart, enregistré des retards liés aux perturbations liées à la situation particulière des années 2009 et 2010.

Graphique 4 - Composition et engagements par secteur depuis 1974



34. Le portefeuille est largement dominé par le secteur des infrastructures/énergie (55,7%) suivi du multi-secteur (32,5%), du secteur social (26,2%) et de l'agriculture (4,1%). Cette nouvelle répartition sectorielle, par rapport à la revue de 2009, qui avait vu la dominance des secteurs de l'agriculture (38,2%) et du social (36%), s'explique par les orientations stratégiques du pays, notamment la priorité donnée par les nouvelles autorités au secteur de l'énergie, intégrée par la Banque, dans deux (2) projets pour 26,96 millions d'UC – conformément aux priorités définies dans le Cadre stratégique de croissance et de réduction de la pauvreté (CSCR) et la revue à mi-parcours du Document de

stratégie par pays axé sur les résultats (DSPAR 2005-2009) de la Banque.

35. Projets à risque : Le nombre de projets à risque (PAR) a considérablement baissé, passant de 5 en 2009 (soit 50% du portefeuille) à 2 en 2011. Ces opérations correspondent à 2 projets potentiellement problématiques (PPP), aucun projet à problème (PP) n'étant répertorié – contre 2 opérations classées PP et 3 retenues comme PPP lors de la dernière revue de 2009. Cette performance s'explique notamment par les efforts entrepris pour le suivi et clôture d'opérations à problème, conformément au plan d'action défini en 2009. Le niveau d'engagement à risque (EAR) correspond à 24% en 2011, contre près de 40% en 2009.

Performance du portefeuille

36. La performance globale du portefeuille de la Banque en Guinée est jugée satisfaisante avec une note globale moyenne de 2,23 sur une échelle de 0 à 3, en nette amélioration par rapport à la note de 2,10 de 2009. Ce progrès reflète les efforts réalisés par le Gouvernement et la Banque pour réduire le délai de traitement des dossiers et accélérer le rythme d'exécution des projets. Cette performance globale demeure cependant encore, pour la Guinée, largement affectée d'une part, par les lenteurs en l'absence d'un bureau national de la Banque et d'un point focal au sein de la DNIP, et d'autre part, par les retards d'exécution dus au contexte socio-économique particulièrement difficile des deux dernières années.

37. La mise en œuvre du Plan d'amélioration de la performance du portefeuille pays (cf. annexe 8 et 9) contribuera à l'amélioration de la performance et la qualité des opérations financées par la Banque en Guinée. Un certain nombre de difficultés communes à l'ensemble du portefeuille a pu être relevé et hiérarchisé au cours de la revue, à savoir, principalement: (i) problèmes de mobilisation de la contrepartie nationale;

(ii) insuffisance de rigueur dans le suivi technique et financier des projets par les cellules d'exécution et les ministères de tutelle; (iii) la non présence de la Banque à Conakry notamment d'experts en acquisitions pour prendre en charge les problèmes de passation des marchés. La mise en place d'un point focal au sein du ministère des finances et la présence renforcée de la Banque notamment à travers son bureau régional à Dakar (SNFO) aideront les Unités de Gestion des Projets à s'investir pour améliorer la qualité des dossiers, en assurant un meilleur suivi technique et financier. Le Gouvernement s'est engagé à mobiliser sa contribution au titre des fonds de contreparties de financement des projets, et à accélérer le processus de passation des marchés. La Banque entend améliorer encore le traitement des dossiers.

Résultats de la mise en œuvre du Plan d'amélioration du Portefeuille

38. La mise en œuvre du Plan d'amélioration du Portefeuille, tel que défini et conjointement approuvé en 2009, a permis d'assainir considérablement le portefeuille. Sur base des actions conjointement agréées, il a été procédé à la clôture effective, en décembre 2009, de cinq (5) projets dans les secteurs agricoles et sociaux, correspondants à des opérations à risque, ayant connu des problèmes aigus de mise en œuvre, malgré des efforts de restructurations. Une matrice de suivi précise avait par ailleurs été élaborée pour les autres projets, permettant d'accélérer leur achèvement dans les délais impartis. Cela a notamment été possible par la mise en place d'un point focal relativement bien renforcé au sein du ministère des finances, ainsi que par des supervisions de mieux en mieux coordonnées, avec des équipes multidisciplinaires – dont les rythmes de mission ont été fortement accrus depuis le retour à la normalité en 2011.

39. Les unités de gestion bénéficient, de plus, d'une assistance plus étroite de

spécialistes en acquisition, tenant compte des contraintes liées à l'absence d'un bureau national de la BAD à Conakry.

40. En revanche, un certain nombre de préoccupations importantes demeurent et comportent un risque pour le portefeuille. Il s'agit en particulier du retard de mise à disposition des fonds de contrepartie de l'Etat qui empêchent la finalisation de certains travaux de construction, et de fonctionnement des UGP ne disposant pas des fonds de roulement programmés. Par ailleurs, certains ministères de tutelle tardent à s'engager et s'approprier les projets financés par la Banque.

Âge du portefeuille

41. L'âge moyen du portefeuille est de 2,8 ans, soit un net rajeunissement par rapport à 2009 (6,5 ans). Le temps qui sépare l'approbation de l'opération de son entrée en vigueur est de 5,1 mois, performance satisfaisante par rapport à l'objectif de 12 mois fixé par la Banque.

42. Cette amélioration démontre encore les efforts déployés dans le suivi opéré depuis la dernière revue, en particulier pour les opérations d'approbation récente.

Leçons tirées du Plan d'amélioration du portefeuille

43. La Banque et le Gouvernement doivent prendre des mesures énergiques et volontaristes pour continuer à améliorer l'efficacité des projets et leur impact sur le développement, comme consignées dans le Plan d'amélioration du portefeuille. En particulier, le Gouvernement doit poursuivre le renforcement de la discipline budgétaire en vue de maintenir la stabilité macroéconomique indispensable aux appuis budgétaires. Il se doit également de poursuivre les efforts entrepris pour une meilleure appropriation et un suivi rapproché des opérations en cours.

44. La Banque doit poursuivre ses interventions pour le renforcement des capacités institutionnelles. La Banque doit également assurer un suivi plus rapproché

des opérations à travers notamment l'amélioration de la communication, la réduction des délais de traitement des dossiers, l'intensification des missions de supervision, le renforcement des capacités, et le renforcement de sa présence à Conakry.

Encadré 3 Impact de la décentralisation sur la gestion du portefeuille

Bien que le coordonnateur régional en acquisition et le Coordonnateur régional en gestion financière aient été décentralisés à SNFO depuis fin 2009, en termes de périodes opérationnelles, l'expérience est encore plutôt précoce. En outre, SNFO couvre la Guinée uniquement pour les marchés publics et la gestion financière. Les processus sont en cours d'élaboration, les principaux acteurs sont en train d'être engagés à mieux cerner les nouveaux systèmes nationaux de passation de marché et les systèmes nationaux sont en train d'être évalués ; et tout cela prend un peu de temps. Il y a eu certes à ce jour, une réduction globale de temps de traitement des dossiers d'acquisition et de gestion financière, mais il ne donne pas l'image complète de l'impact de la décentralisation.

Le dialogue avec le pays dans les questions d'acquisition s'est amélioré. Cela a des répercussions profondes sur le développement et contribue à atteindre les engagements pris dans le cadre de la déclaration de Paris et du plan d'action d'Accra sur l'efficacité de l'aide ;

Le risque fiduciaire pour la Banque et le pays a également été réduit notamment avec des décisions de haute qualité en matière d'acquisition et une tentative délibérée et consciente à améliorer la capacité du pays en matière de marchés publics.

45. D'autre part, une attention particulière doit être apportée aux calendriers d'exécution des projets afin d'éviter des prorogations de projets trop nombreuses dans le portefeuille car bien que celles-ci met en exergue les difficultés rencontrés dans les multiples interruptions d'activité dans le contexte fragile de la Guinée, elles ont un impact négatif sur la performance globale du portefeuille et sur le calcul de la future allocation pays.

2.4.2 Leçons tirées du DSP précédent

46. **Bilan du DSPAR 2005-2011 :** La mise en œuvre de la stratégie du Groupe de la Banque sur la période 2005-2009 s'est déroulée dans un contexte difficile de crises internationales et d'instabilité socio-politique. Les opérations prévues pour 2009 ont été reportées à 2010 et 2011. La Banque a été cependant l'un des rares PTF à ne pas enregistrer d'arriérés vis-à-vis de la Guinée ce qui lui a permis d'atteindre un certain nombre d'objectifs au sein de ses secteurs d'intervention.

47. Ces interventions ont couvert : (i) la gouvernance, où la Banque a établi avec les autres PTF une matrice conjointe des mesures de finances publiques couvrant tous les aspects de la gouvernance dans le pays (cf. annexe 10) et a convenu avec la BM de se focaliser sur un certain nombre de secteurs prioritaires qui ont été soutenues dans le cadre du PADIPOC et du PARCEGEF ; (ii) l'énergie où la Banque a deux projets en cours de réalisation pour un montant cumulé de 26,966 millions d'UC (le Projet de Réhabilitation et d'Extension des Réseaux Electriques de Conakry (PREREC) et le Projet d'Electrification Rurale (PER)) ; (iii) le transport, où elle finance la route Tombo-Gbessia, principale route urbaine de Conakry et qui constitue la principale liaison entre la capitale, l'intérieur du pays et les pays sans façades maritimes comme le Mali. ; (iv) le secteur social, où l'intervention s'est articulée autour de deux projets : le Projet de Développement Social Durable en Haute et Moyenne Guinée (PDSO) et le projet éducation IV ; et (v) l'agriculture où la Banque vient de clôturer trois projets en fin 2010 (projet de développement agricole de la haute Guinée (PADER), le Programme nationale d'infrastructures rurales phase II (PNIR II) et le projet d'hydraulique rurale en haute Guinée (PHR-HG)) et continue à mettre en œuvre le projet de diffusion du riz Nerica (PDRN). Voir Annexe 12 pour détail.

48. **Leçons tirées du DSPAR 2005-2011 :** La mise en œuvre du DSPAR 2005-

2011, a permis de dresser un ensemble de leçons qui vont améliorer la mise en œuvre de la prochaine stratégie.

a. La première est que le fait que la Banque ait été l'un des rares PTF à ne pas rompre ces relations avec le pays, lui a permis de maintenir son dialogue et d'avoir une position privilégiée.

b. La deuxième est que l'appropriation des réformes et l'engagement du Gouvernement seront un élément décisif pour l'atteinte du point d'achèvement de l'IPPTE.

c. La troisième est que la dynamique de croissance en Guinée est fortement corrélée avec celle de la discipline et la transparence budgétaire et financière.

d. Enfin, concernant la gestion du portefeuille, le non-paiement des contreparties nationales et du service de la dette émaillé d'épisodes de sanctions pour arriérés, a été une contrainte à la mise en œuvre des opérations du Groupe de la Banque, pendant la période du DSPAR précédente (2005-2011).

III. STRATEGIE D'ASSISTANCE DE LA BANQUE SUR LA PERIODE 2012-2016

3.1 Justification de l'intervention de la Banque

49. Comme indiqué dans l'introduction (§2 page 1), le nouveau contexte politique marqué par une vision et un cadre stratégique clairs pour les 5 années à venir, la volonté de réformes et de ruptures affichée par les nouvelles autorités ont conduit la Banque à opter pour un DSP complet après le DSP précédent prorogé à 2011.

50. La nouvelle stratégie d'assistance de la Banque pour la Guinée 2012-2016 est basée sur deux piliers, à savoir : **(i) la gouvernance économique et financière ; et (ii) les infrastructures d'énergie et de transport.** Ce choix a été fait dans le but d'assister le pays à faire face à ces défis et de l'aider à tirer profit de ses opportunités

(cf. sections 2.2.2 et 2.2.3). Elle tient également compte des priorités telles que stipulées dans le cadre stratégique du pays et des axes du programme prioritaire du gouvernement. Ils ont été également pensés dans un souci de complémentarité avec les stratégies d'intervention des autres PTF car même si la plupart d'entre eux semblent privilégier les mêmes secteurs d'intervention, les besoins du pays en matière de gouvernance et d'infrastructure sont tellement importants, que l'intervention de la Banque dans ces secteurs semble indispensable. Ce choix a également résulté d'une réflexion stratégique que la Banque a menée dans le cadre des travaux économiques et sectoriels dont la plus importante est l'**Etude phare** (cf. encadré 3), toute en prenant en compte l'importance d'appuyer le secteur privé à travers la bonne gouvernance tel que préconisé par le PEFA.

Encadré 4 - Etude phare « Infrastructures et Croissance en Guinée »

Dans le cadre du RISP 2011-2015 pour l'Afrique de l'ouest, la Banque s'est engagée à produire un ensemble d'études phares couvrant les Etats fragiles de la région à savoir le Libéria, la Sierra Leone, la Guinée et la Guinée-Bissau. Ces études serviront notamment comme plaidoyer pour l'appui à l'intégration régionale et au développement d'infrastructure dans un contexte aussi bien national que régional. L'Etude phare « Infrastructures et Croissance en Guinée » actuellement en cours a procédé au recensement des sources de fragilité du pays. Les résultats préliminaires de cette analyse, démontrent qu'outre les raisons historiques et le faible niveau de gouvernance, un large part de la fragilité de la Guinée est attribuable à un faible niveau d'infrastructures, y compris le secteur de l'énergie et du transport. Pour y faire face, l'étude proposera un Plan d'action intégré pour les infrastructures pour permettre au pays de tirer profit de ses potentialités minières et agricoles. L'étude sera discutée avec les autorités guinéennes et ses partenaires dans le cadre d'un atelier de validation prévu au premier trimestre de 2012.

51. Ce choix stratégique est également conforme (i) aux axes de la Stratégie d'intégration régionale de l'Afrique l'Ouest 2011-2015 (RISP) dont les piliers sont de relier les marchés de la région à travers l'investissement dans les

infrastructures et la facilitation du commerce et de l'investissement ; et de renforcer les capacités de mise en œuvre de l'agenda d'intégration régionale ; (ii) les priorités du FAD 12¹⁶ ; (iii) à la Stratégie à moyen terme 2008-2012 de la Banque (iv) aux priorités de la nouvelle politique de développement du secteur privé de la Banque¹⁷.

3.2 Résultats attendus et cibles

3.2.1 Piliers stratégiques

52. Eu égard aux justifications déjà mentionnées et (i) aux exigences de sélectivité de la Banque et son expertise sectorielle ; (ii) au montant de l'allocation de la Guinée au titre du FAD XII (47,60 millions d'UC) ; et (iii) aux opportunités qu'offrent les effets de levier inhérents aux projets régionaux, la stratégie d'assistance poursuivra un certain nombre d'objectifs au sein de chaque pilier.

53. **Dans le cadre du Pilier I «gouvernance économique et financière»**, la Banque, en conformité avec sa stratégie en matière de gouvernance et celle pour un Engagement renforcé dans les Etats Fragiles, visera trois objectifs :

54. Objectif 1.1. renforcer la gestion des finances publiques : Pour atteindre cet objectif, la Banque s'attachera à : (a) soutenir les réformes qui visent le renforcement des capacités de gestion et de contrôle de l'administration publique, l'assainissement des finances publiques ; (b) appuyer la réforme du système des

¹⁶ Infrastructures, gouvernance, intégration régionale et États fragiles.

¹⁷ Dont les objectifs à long terme sont : (i) d'aider à améliorer l'environnement des affaires, et renforcer la compétitivité internationale; (ii) d'élargir la participation et promouvoir l'inclusion dans le secteur privé, soutenir le développement de l'entreprise locale, favoriser la création d'emplois stables et améliorer le bien-être social; et (iii) d'encourager la responsabilité et la durabilité sociale et environnementale ainsi qu'une bonne citoyenneté dans le développement du secteur privé.

marchés publics; (c) renforcer la gouvernance locale à travers le renforcement des capacités des élus locaux, la société civile en matières juridiques, législatives; et (d) accompagner les efforts du gouvernement en planification stratégique et d'appui au DSRP III;

55. Objectif 1.2. Améliorer la gouvernance dans le secteur extractif à travers le renforcement: (a) du cadre législatif (code minier et pétrolier) et (b) de la chaîne de contrôle à travers l'appui à la mise en œuvre de l'ITIE et au soutien de la facilité juridique africaine lors des négociations des contrats miniers.

56. Objectif 1.3. Renforcer le budget de l'Etat: elle assistera le Gouvernement dans son effort visant à : (a) se libérer du fardeau de la dette en l'assistant dans le processus menant au point d'achèvement de l'IPPTE. Cette assistance passera par un appui à l'exécution du programme soutenu par le FMI; (b) mobiliser des financements externes à travers l'appui à l'organisation de la Conférence des partenaires de la Guinée (cf. encadré 5); et (c) le réexamen des contrats de concession miniers avec l'appui de la Facilité africaine de soutien juridique.

Encadré 5- Conférence des Partenaires de la Guinée

La Banque, a depuis février 2011, annoncé son appui au Gouvernement guinéen pour l'organisation de la Conférence de partenariat de la Guinée (CPG). Cet engagement a été réitéré lors de la réunion qu'a eue le Président Kaberuka avec le président Condé lors de la visite de ce dernier à Tunis le 21 Mars 2011. La CPG devrait regrouper les principaux bailleurs de fonds et les partenaires économiques du pays au tour d'une prestation d'une stratégie de développement claire du pays qui devrait déboucher sur une présentation des politiques sectorielles et des projets susceptibles d'intéresser l'ensemble de la communauté des bailleurs de fonds. La Banque en collaboration avec le PNUD et la BM s'est engagée à financer le recrutement d'une équipe de consultants pour préparer les différents documents et a établi, conjointement avec les deux institutions partenaires, une feuille de route qui devrait mener à la tenue de la conférence au début de 2012 soit quelque semaine après les élections législatives. Le choix du lieu, reste cependant à définir, même si la Banque s'est proposé de l'accueillir à Tunis et que le gouvernement guinéen a entamé des discussions avec le gouvernement d'Abu Dhabi pour accueillir la CPG.

57. **Dans le cadre du Pilier II «appuyer les infrastructures d'énergie et de transport** », la Banque poursuivra deux objectifs :

58. Objectif 2.1. Réduire le déficit de production de l'énergie par le développement des infrastructures et de l'interconnexion électrique entre les pays de la-sous-région: Le but est d'améliorer l'accès à l'électricité pour la population et de soutenir le développement du secteur minier, tout en s'orientant via la fenêtre du secteur privé vers la mise en place d'investissements privés ou en PPP. La Banque privilégiera des opérations régionales, en conformité avec le RISP 2011-2015, afin de tirer profit des effets de levier y inhérents au niveau régional.

59. Objectif 2.2. Accroître le développement des infrastructures de transport : Pour atteindre cet objectif, la Banque privilégiera également des projets régionaux intégrateurs qui pourront permettre au pays de tirer profit de son positionnement géostratégique central dans la sous-région et d'accroître le volume du commerce avec les pays limitrophes.

3.2.2 Produits livrables et cibles

60. **Programmation des ressources du FAD-XII – Opérations de prêts :** les fonds programmés ne concernent que ceux de l'allocation du pays au titre du FAD-XII estimé en 2011 à 47,67 millions d'UC.

61. Un montant de 20 MUC a été affecté pour le premier pilier, à travers le Programme d'appui budgétaire approuvé par le Conseil de la Banque en mai 2011 La Guinée a également accès à 2,50 millions d'UC au titre du guichet III de la FEF qui ont été alloués à la mise en place de deux programmes de renforcement des capacités. Le reliquat disponible sur le FAD-XII pour 2011-2013 estimé à 27,67 millions d'UC a été entièrement alloué aux actions prévues sous le pilier II. En termes opérationnels, ceci se traduit par la mise

en œuvre de trois (3) projets régionaux. Ce choix permettra au pays de mobiliser un montant supplémentaire de 55,34 millions d'UC au-delà de l'allocation du FAD-XII

62. Dans le secteur de la gouvernance, la Banque a déjà approuvé un appui budgétaire de 20 MUC¹⁸ et un appui ciblé de la FEF de 2,5 MUC qui permettront d'améliorer la gestion des finances publiques du pays tout en appuyant les réformes visant à une meilleure gouvernance notamment dans le secteur extractif. L'appui ciblé couvrira également le renforcement des capacités de l'administration publique notamment dans le secteur des statistiques et de la planification stratégique.

63. Dans le sous-secteur de l'énergie deux projets sont programmés d'ici fin 2013. Le premier est la participation au financement du projet de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG) consistant en la construction d'un barrage et d'une centrale hydroélectrique de 240 MW à Kaléta. Le deuxième projet est le projet d'interconnexion électrique Côte d'Ivoire-Liberia-Sénégal-Guinée par la construction de 1360 Km de ligne électrique 225 kv et de 12 sous-stations. La mise en œuvre de ces deux projets permettra : (i) d'accroître le taux moyen d'accès à l'électricité; (ii) de réduire le coût de production du Kwh ; (iii) de réduire le nombre de délestages de production ; (i) de créer des emplois temporaires et permanents ; et (vi) réduire les émissions des gaz à effets de serre.

64. Dans le sous-secteur du transport, la Banque prévoit de financer la route Boké-Québo qui fait partie du programme régional des transports de la CEDEAO.

¹⁸ Ce programme a été approuvé par le Conseil de la Banque en mai 2011. La première tranche (15MUC) a été décaissée en septembre 2011 alors que la seconde (5MUC) devrait l'être fin 2011 au plus tard.

au titre des fonds régionaux, portant ainsi le montant total accessible à la Guinée dans la période 2011-2013 à 105,51 MUC (cf. annexe 14).

Du fait de son rôle intégrateur, la réalisation de cet axe est en conformité avec le Plan d'Actions à Court Terme du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) dont un des objectifs fondamentaux est de disposer de routes inter-Etats dépourvues de toutes entraves à la libre circulation des biens et des personnes. La réalisation du chaînon manquant Boké-Québo devrait permettre de disposer d'une liaison routière permanente revêtue entre Conakry et Bissau.

65. **Opérations hors prêts :** Afin d'approfondir l'analyse et la compréhension des principaux défis du pays et d'alimenter la réflexion stratégique, la Banque a déjà lancé en collaboration avec le PNUD, dans le cadre du premier programme de la FEF, un ensemble d'études économiques et sectorielles couvrant les thèmes suivants : (i) le profil du secteur privé, (ii) la vision 2035 de la Guinée, (iii) l'étude sur les réformes du secteur financier, (iv) l'étude de faisabilité du cadre PPP, et (v) l'étude sur les Accords de Partenariat Economique (APE). Dans ce même cadre, la FEF apporte un appui dans les domaines du : (i) renforcement des capacités de pilotage du DSRP III (2012-2015); (ii) suivi et promotion de la bonne gouvernance ; (iii) renforcement des capacités de mobilisation et de coordination de l'aide. Ce volet inclut également un soutien à l'organisation de la Conférence des partenaires de la Guinée prévue pour début 2012 dans le but de mobiliser l'aide de la communauté internationale autour de six thèmes à savoir : (i) le développement rural et la sécurité alimentaire, (ii) les infrastructures, (iii) l'éducation, (iv) le développement social, (v) les mines, l'énergie, l'eau, l'environnement et les industries et, (vi) le cadre

macroéconomique et le développement institutionnel.

66. Par ailleurs, un deuxième programme de la FEF soutiendra la Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) et la réalisation du troisième Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-III). La Banque prévoit également, via son Guichet du secteur privé et la facilité de soutien juridique, d'appuyer la gouvernance dans le secteur minier. Cet appui passera par : (i) le soutien à l'adhésion de la Guinée à l'ITIE, déjà entamé dans le cadre du PARCGEF ; (ii) le soutien à la réforme du Code minier qui prévoit notamment une participation à hauteur de 15% de l'Etat dans toutes les concessions minières, le renforcement de la transparence et la mise en place de pénalités pour le non-respect de la législation ; (iii) le soutien à la révision des conventions minières ; (iv) l'implication dans l'audit opérationnel des sociétés minières ; et (v) la réalisation d'études économiques et financières des conventions minières (au niveau de leurs valeurs, leurs coûts de production, les prix de transfert, etc.).

67. **Fonds fiduciaires :** Outre l'allocation FAD et FEF, la Banque pourrait mobiliser des ressources supplémentaires sur des fonds fiduciaires pour financer des interventions complémentaires aux secteurs couverts par le DSP 2012-2016 qui sont importants pour le développement du pays. A titre d'exemple, l'Initiative pour l'alimentation en eau et l'assainissement en milieu rural pourrait permettre de préparer une stratégie en la matière. D'autres instruments sont également disponibles : l'Instrument de garantie partielle des risques ; le Fonds global pour l'environnement ; la facilité internationale pour le Carbone et le Fonds vert pour l'Afrique.

68. **Programmation des ressources du FAD-XIII (2014-2016) - Revue à mi-parcours :** Les ressources disponibles pour la Guinée au titre du FAD-XIII

seront programmées lors de la revue à mi-parcours prévue pour fin 2013, en conformité avec les orientations stratégiques ainsi définies. Cependant, à ce stade, un ensemble de projets a été identifié pour former un pipeline indicatif pour 2014-2016 (cf. annexe 11). En fonction du niveau des ressources disponibles, la Banque pourrait financer : (i) un appui budgétaire supplémentaire, (ii) un appui institutionnel, portant sur la réforme du système des marchés publics, notamment en ce qui concerne la création, le fonctionnement et le renforcement des capacités d'un organe de régulation des marchés publics ; (iii) un projet d'énergie et (iv) un projet routier (Kankan-Mandiana-Odiene-Boundiali, et/ou Lola-Danane).

3.3 Suivi et évaluation

69. Le cadre des résultats a été défini en coordination avec les autorités (cf. annexe 13). Il est aligné avec les indicateurs du DSRP II et ceux de la matrice des réformes communes à tous les PTF. Ce cadre établit la chaîne des résultats pour le programme arrêté pour le DSP 2012-2016 avec des indicateurs de référence, des indicateurs cibles et des indicateurs de progrès. Il sera établi un rapport à mi-parcours fin 2013 et un rapport d'achèvement en 2016.

70. Cependant la faiblesse du système de suivi-évaluation de l'administration guinéenne, peut rendre difficile le suivi des résultats. C'est dans ce cadre que la Banque a prévu un appui à la Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) ainsi qu'un programme de renforcement des capacités de pilotage du DSRP III. Deux actions menées dans le cadre de l'appui de la FEF.

3.4 Questions de dialogue

71. Le processus de préparation de la stratégie a déjà fait l'objet d'un dialogue continu entre la Banque et les autorités. Deux missions ont été conduites en décembre 2010 et février 2011. Les

missions de préparation (cf. encadré 5 ci-dessous) et de dialogue sur le draft du DSP, ont permis d'approfondir ce dialogue

avec le gouvernement, les PTF et les représentants de la société civile (patronat, associations, ONG etc.).

**Encadré 6 - Principales conclusions de la mission de préparation du DSP 2012-2016
(1-15 aout 2011)**

La mission de la Banque de préparation du DSP a eu lieu du 1^{er} au 15 aout 2011 a été l'occasion d'un dialogue approfondi avec le gouvernement, les PTF et les représentants de la société civile (patronat, associations et ONG etc.). Ce dialogue a tourné autour des thèmes suivants :

- La stratégie de la Banque : le gouvernement a insisté sur la nécessité d'y inclure les secteurs sociaux. La mission a, de son côté, expliqué que les directives de la Banque en matière de sélectivité exigent une priorisation des besoins. Elle a rappelé par ailleurs que plusieurs secteurs sociaux sont couverts par d'autres PTF et que dans le cadre de la coordination de l'aide, la Banque a choisi d'intervenir dans des secteurs 'budgétivores' tels que les infrastructures énergétiques et routières. Ce choix a été également confirmé par les discussions avec les membres de la société civile et du patronat qui estiment que le manque d'une desserte fiable en énergie et la vétusté du réseau routier, constituent les principales contraintes au développement du secteur privé et par ricochet à la réduction de la pauvreté.
- La préparation de la conférence des partenaires de la Guinée : les deux parties se sont mutuellement engagées à une meilleure coordination. Entre les différents ministères d'un côté et entre différents bailleurs (BAD, BM, PNUD et BID) de l'autre. Par ailleurs, la discussion avec les bailleurs de fonds, notamment l'UE l'USAID et la BM, a prouvé qu'il est préférable de tenir la conférence après les élections législatives initialement prévues pour fin décembre 2011 et dont les nouvelles dates n'ont pas été fixées.
- Les perspectives d'atteinte du point d'achèvement de l'IPPTE : la mission a fait le point sur l'état de mise en œuvre du SMP et a mis son expertise à la disposition du gouvernement et des PTF pour étudier l'opportunité des projets d'infrastructures prévues dans le cadre de la Loi de Finances Rectificative 2011.
- Le DSRP III 2013-2016 : la mission a rappelé (i) l'importance pour le pays de respecter les délais de sa préparation ; (ii) d'assurer sa cohérence avec le plan quinquennal 2011-2015 également en cours de préparation et (iii) l'engagement de la Banque, avec les autres PTF à supporter le processus de sa préparation.

72. Ce dialogue continuera pendant la mise en œuvre du DSP 2012-2016 et particulièrement au cours de la mission de revue à mi-parcours. Comme pour la préparation du DSP. Le dialogue portera également sur : (i) l'atteinte du point d'achèvement de l'IPPTE ; (ii) la mise en œuvre des réformes liées à l'appui budgétaire dans le contexte de la coordination de l'aide à travers le groupe Appui budgétaire ; (iii) les préparatifs de la conférence des partenaires de la Guinée (iv) le suivi-évaluation et la mise en œuvre du DSRP II et du futur DSRP III; (v) les perspectives d'intégration régionale et du partenariat avec l'Union européenne ; (vi) la gestion du portefeuille ; (vii) les questions sociales notamment l'emploi des jeunes et (viii) l'adoption du "Readiness Filter" qui permettra d'améliorer la qualité à l'entrée dont la réduction des délais de mise en œuvre des nouvelles opérations. La feuille de route de la décentralisation, approuvée en avril 2011 présente un certain nombre d'options pour répondre à la demande du gouvernement d'ouvrir une représentation de la Banque à Conakry.

Ces options seront discutées avec le gouvernement et étudiés par la Banque. Le but sera d'améliorer la qualité du dialogue avec le gouvernement et les PTF notamment dans un pays post-conflit qui s'apprête à s'engager dans une phase cruciale de reconstruction et de développement.

3.5. Risques et mitigations

73. **Risque d'instabilité sociale** : Les pressions inflationnistes, le fort taux de chômage et le retard dans la distribution des "dividendes de la démocratie" peuvent détériorer la stabilité sociale que le pays est en passe de recouvrer. L'atténuation de ce risque passe par : (i) la mise en place d'une politique anti-inflationniste visant notamment à stabiliser le cours du GNF ; et (ii) la mise en œuvre du programme d'urgence afin de réhabiliter rapidement les infrastructures de base (desserte d'eau et d'électricité). Ce programme, dont une partie sera financée par le budget national, nécessite également le soutien des bailleurs de fonds sollicité

lors de la table ronde qui s'est tenue à Conakry les 06 et 07 avril 2011.

74. Risque de conflit lors des élections législatives : Les élections législatives qui devraient avoir lieu à fin de l'année 2011 et qui sont reportées à 2012 risquent de donner lieu à des conflits entre les partisans des différents leaders politiques. La responsabilité des leaders politiques sera cruciale dans l'apaisement de ce climat, un sens de responsabilité dont ils ont déjà fait preuve lors des élections présidentielles de 2010. Les institutions internationales, notamment l'ONU et la CEDEAO, auront également un rôle important dans ce contexte. L'amélioration du climat économique permettra également la tenue de ses élections dans un climat serein. En définitive, il faut enfin espérer que la nouvelle ère politique que la Guinée vient d'ouvrir puisse permettre l'éclosion d'une vie politique moderne sans tension sociale ni ethnique.

75. Risque de mal-gouvernance des finances publiques: La faiblesse du cadre fiduciaire et la persistance de pratiques douteuses au sein de l'administration publique fait peser un risque de mauvaise gestion des ressources, y compris celles octroyées par les PTF. Ce risque peut être mitigé par la mise en œuvre des programmes d'appui à la gouvernance, dont ceux de la Banque qui permettront de renforcer les cadres législatifs, fiduciaires et de contrôle des finances publiques, y compris en matière de passation des marchés. En outre, le renforcement et la consolidation des organes de contrôle, l'adoption du nouveau code minier et la perspective de l'adhésion prochaine du pays à l'ITIE pourraient avoir un rôle décisif dans l'instauration d'une gestion plus saine des finances publiques.

IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

4.1 Conclusions

76. Depuis la réussite du processus électoral de novembre 2010, la Guinée a

entamé une période charnière de son histoire caractérisée par une normalisation progressive de sa vie politique ainsi que ses relations avec la communauté internationale dont la Banque. La Banque qui a été l'un des rares PTF à ne pas rompre ses relations avec le pays durant la crise, a décidé d'être le premier PTF à opter pour la mise en place d'une nouvelle stratégie couvrant la période 2012-2016.

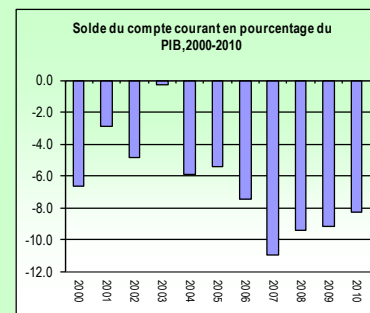
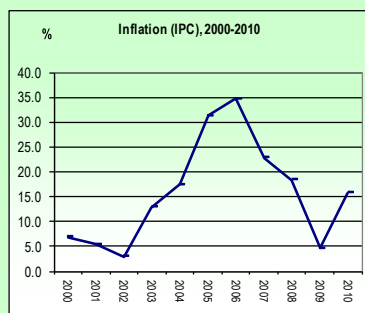
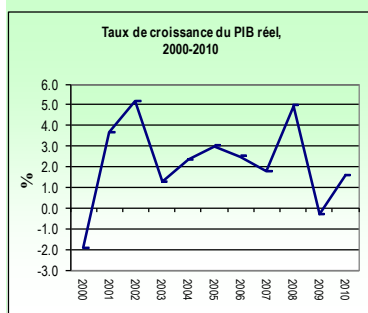
77. La stratégie proposée est conforme au DSRPII (2007-2010) prorogée à 2012, le plan quinquennal (2011-2015) et du DSRPIII (2011-2015) e en cours d'élaboration. Elle tient compte des besoins importants du pays tout en privilégiant une approche sélective largement basée sur des opérations régionales capables d'assurer des effets de levier importants en matière de financement et d'impacts.

4.2 Recommandations

78. Le Conseil est invité à examiner et approuver la Stratégie d'assistance de la Banque en Guinée 2012-2016, basée sur deux piliers complémentaires, à savoir : (i) la gouvernance économique et financière ; et (ii) les infrastructures d'appui au développement.

Annexe 1 Principaux indicateurs macroéconomiques

| Indicateurs | Unité | 2000 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2,009 | 2010 (e) |
|--|--------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|----------|
| Comptes nationaux | | | | | | | | |
| RNB aux prix courants du marché | Million \$ E.U. | 3 035 | 2 658 | 2 496 | 3 819 | 3 321 | 3 692 | ... |
| RNB par habitant | \$ E.U. | 400 | 350 | 310 | 320 | 340 | 370 | ... |
| PIB au prix courants | Million \$ E.U. | 2 995.4 | 2 954.4 | 2 949.6 | 4 140.9 | 4 498.6 | 4 380.4 | 4 533.2 |
| PIB aux prix constants de 2000 | Million \$ E.U. | 2 995.4 | 3 484.8 | 3 571.9 | 3 634.6 | 3 814.1 | 3 802.6 | 3 862.2 |
| Croissance du PIB en termes réels | % | -1.9 | 3.0 | 2.5 | 1.8 | 4.9 | -0.3 | 1.6 |
| Croissance du PIB par habitant en termes | % | -3.8 | 1.0 | 0.4 | -0.4 | 2.6 | -2.6 | -0.9 |
| Investissement intérieur brut | % du PIB | 13.6 | 25.2 | 22.6 | 19.8 | 22.1 | 17.3 | 22.1 |
| Investissement public | % du PIB | 5.0 | 3.2 | 3.0 | 2.6 | 2.9 | 2.4 | 6.0 |
| Investissement privé | % du PIB | 8.5 | 22.0 | 19.6 | 17.3 | 19.2 | 14.9 | 16.2 |
| Epargne nationale | % du PIB | 13.3 | 19.1 | 15.0 | 5.4 | 4.8 | 2.9 | 0.3 |
| Prix et Monnaie | | | | | | | | |
| Inflation (IPC) | % | 6.9 | 31.4 | 34.7 | 22.9 | 18.4 | 4.7 | 15.8 |
| Taux de change (moyenne annuelle) | monnaie locale / \$ E.U. | 1,746.9 | 3,644.3 | 5,350.0 | 4,122.8 | 5,500.0 | ... | ... |
| Masse monétaire, variations annuelles (M) | % | ... | 33.4 | ... | ... | ... | ... | ... |
| Vitesse de circulation de la monnaie (PIB) | % | 11.7 | 18.6 | ... | ... | ... | ... | ... |
| Finances publiques | | | | | | | | |
| Recettes totales et dons | % du PIB | 13.7 | 15.2 | 17.1 | 15.8 | 16.3 | 16.7 | 16.7 |
| Dépenses totales et prêts nets | % du PIB | 17.2 | 16.0 | 17.5 | 15.3 | 17.5 | 25.1 | 28.7 |
| Déficit (-) / Excédent global (+) | % du PIB | -3.4 | -0.9 | -0.3 | 0.5 | -1.2 | -8.4 | -12.0 |
| Secteur extérieur | | | | | | | | |
| Variation en volume des exportations (ma) | % | 5.0 | 4.1 | -3.5 | 3.9 | 16.3 | -6.0 | -4.6 |
| Variation en volume des importations (ma) | % | -3.6 | -1.5 | 9.4 | 22.7 | -11.1 | 4.6 | 1.7 |
| Variation des termes de l'échange | % | -7.7 | -6.3 | 9.0 | 8.1 | -24.0 | 12.2 | 20.5 |
| Solde des comptes courants | Million \$ E.U. | -200.2 | -160.4 | -221.4 | -455.6 | -423.2 | -403.5 | -375.7 |
| Solde des comptes courants | % du PIB | -6.7 | -5.4 | -7.5 | -11.0 | -9.4 | -9.2 | -8.3 |
| Réserves internationales | mois d'importations | 1.6 | 0.8 | ... | ... | ... | ... | ... |
| Dettes et flux financiers | | | | | | | | |
| Service de la dette | % des exportations | 15.3 | 13.9 | 12.2 | 11.1 | 10.6 | 8.3 | 12.2 |
| Dettes extérieures totales | % du PIB | 108.9 | 109.5 | 108.1 | 78.3 | 68.9 | 68.8 | 67.4 |
| Flux financiers nets totaux | Million \$ E.U. | 329.3 | 160.8 | 177.1 | 236.0 | 227.3 | 189.3 | ... |
| Aide publique au développement nette | Million \$ E.U. | 152.9 | 198.1 | 169.5 | 228.1 | 327.6 | 214.7 | ... |
| Investissements nets directs en prov. de l'é | Million \$ E.U. | 9.9 | 105.0 | 125.0 | 385.9 | 381.9 | 140.9 | ... |



Source : Département de la statistique de la BAD; FMI: Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2010 et Statistiques financières internationales, avril 2011; Département de la statistique : Development Data Platform (base de donnée), avril 2011; OCDE, Division des systèmes statistiques.

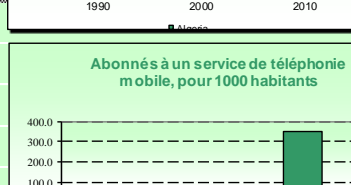
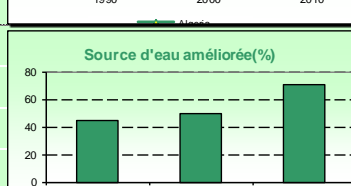
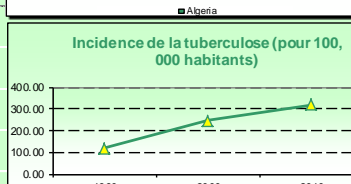
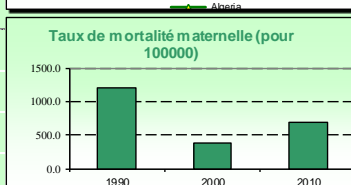
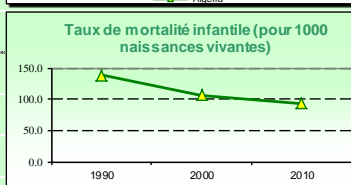
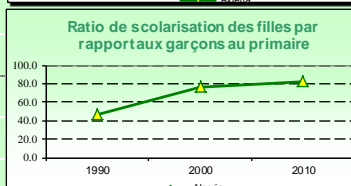
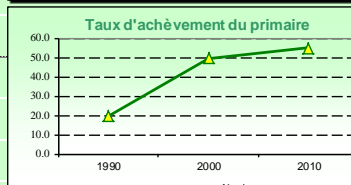
Notes : ... Données non disponibles ' (e) Estimations

Dernière mise à jour : Mai 2011

Annexe 2

Progrès réalisés dans la mise en œuvre des objectifs du millénaire

| | 1990 ¹ | 2000 ² | 2010 ³ |
|---|-------------------|-------------------|-------------------|
| Objectif 1 : réduire l'extrême pauvreté et la faim | | | |
| Ratio emploi / population, 15 +, total (%) | 82.1 | 81.6 | 81.2 |
| Prévalence de la malnutrition, le poids pour l'âge (% des enfants de moins de 5) | ... | ... | ... |
| Indice de pauvreté à 1,25 \$ par jour (PPA) (% de la population) | 92.6 | 70.1 | ... |
| Prévalence de la sous-alimentation (% de la population) | 19.0 | 24.0 | ... |
| Objectif 2 : assurer l'éducation primaire pour tous | | | |
| Taux d'alphabétisation, les jeunes femmes (% des femmes de 15-24 ans) | ... | 34.1 | 50.6 |
| Taux d'alphabétisation des adultes (% de personnes âgées de 15 et plus) | ... | 29.7 | 38.0 |
| Taux d'achèvement du primaire, total (% du groupe d'âge concerné) | 19.3 | 49.5 | 54.7 |
| Total des inscrits, primaire (% net) | 24.9 | 65.2 | 72.9 |
| Objectif 3 : promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes | | | |
| Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (%) | ... | 19.0 | 19.3 |
| Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, | 46.8 | 76.4 | 82.7 |
| Rapport filles/garçons dans l'enseignement secondaire | 34.0 | 44.4 | 56.9 |
| Objectif 4 : réduire la mortalité infantile | | | |
| Vaccination, la rougeole (% des enfants âgés de 12-23 mois) | 25.0 | 73.0 | 87.0 |
| Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) | 138.1 | 106.4 | 93.0 |
| Taux de mortalité, moins de 5 ans (pour 1000) | 231.5 | 164.7 | 136.4 |
| Objectif 5 : améliorer la santé maternelle | | | |
| Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (% du total) | 30.5 | 55.5 | ... |
| La prévalence des contraceptifs (% des femmes âgées de 15-49 ans) | 2.0 | ... | ... |
| Taux de mortalité maternelle (pour 100000) | 1200.0 | 390.0 | 680.0 |
| Objectif 6 : combattre le VIH/SIDA, la malaria et les autres maladies | | | |
| Incidence de la tuberculose (pour 100, 000 habitants) | 119.0 | 246.0 | 318.0 |
| Prévalence du VIH, femmes (% ages 15-24) | ... | ... | 1.2 |
| Prévalence du VIH, de sexe masculin (% ages 15-24) | ... | ... | 0.4 |
| Prévalence du VIH, total (% de la population âgée 15-49) | ... | 2.8 | 1.6 |
| Objectif 7 : assurer un environnement humain durable | | | |
| Émissions de CO2 (kg par \$ de PIB PPA) | 0.7 | 0.4 | 0.3 |
| Installations d'assainissement amélioré (% de la population ayant accès) | 13.0 | 18.0 | 19.0 |
| Source d'eau améliorée (% de la population ayant accès) | 45.0 | 50.0 | 71.0 |
| Objectif 8 : construire un partenariat mondial pour le développement | | | |
| Aide par habitant (current US \$) | 47.4 | 30.8 | 21.3 |
| Nombre d'utilisateurs d'Internet, pour 1000 habitants | 0.0 | 5.1 | 9.4 |
| Abonnés à un service de téléphonie mobile, pour 1000 habitants | 0.0 | 17.1 | 346.5 |
| Nombre de lignes fixes, pour 1000 habitants | 1.8 | 2.9 | 2.2 |



Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD;

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, WRI, PNUD, Rapports nationaux.

Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponibles.

¹ Dernière année disponible dans la période 1990-1995; ² Dernière année disponible dans la période 2000-2004; ³ Dernière année disponible dans la période 2005-2010

dernière mise à jour:

mai 2011

Annexe 3 : Conditions d'éligibilité de la Guinée au Pilier III de la FEF.

Critères d'éligibilité à l'appui supplémentaire de la Facilité en faveur des États fragiles

Critères d'éligibilité applicables à la première étape

Engagement à consolider la paix et la sécurité

- L'accord de Ouagadougou de janvier 2010 a permis à la Guinée d'organiser les premières élections libres de son histoire en décembre 2010. Ce dénouement fait suite à 10 ans de crise sociale et politique qui ont atteint leur paroxysme lors des événements sanglants de septembre 2010. Le nouveau gouvernement a hérité d'une situation complexe avec des services de base déficients, des pénuries d'énergie et d'eau, une corruption au sein d'une fonction publique grandissante et des tensions ethniques et sociales.
- Même si la Guinée n'a pas connu de guerre civile, le pays a mal géré la transition politique qui a suivi la disparition du Président Conte en 2009. L'implication de l'armée dans la gestion du pays et les problèmes de mauvaise gouvernance et de corruption qui en ont découlé, a entraîné une crise qui a lourdement affecté son climat économique et sociale.
- Ces tensions pourraient déboucher sur la résurgence d'une instabilité socio-politique, comme en témoigne la récente tentative d'attentat contre le Président de la République et les manifestations du 27 octobre qui ont fait trois morts et plus de 300 arrestations.
- Les prochaines élections législatives dont la date et les modalités constituent le point discordant entre le gouvernement et l'opposition qui s'est constitué '' '' constituent un risque de déstabilisation.
- Néanmoins, si elles sont bien gérées elles devraient marquer la fin de la transition, et constituer la première étape décisive pour le nouveau gouvernement.

Besoins sociaux et économiques non satisfaits

- En dépit de ses richesses naturelles, des potentialités de son sol et sous-sol, les indicateurs socioéconomiques de la Guinée sont parmi les plus faibles de la sous-région.
- La pauvreté a augmenté depuis un niveau déjà élevé (estime à 55% en 2010) alors que la Guinée est dans le dernier quintile de l'indicateur de développement humain (156/170 en 2010), une partie relativement importante de la population guinéenne (estimée à 32%) vit dans une situation de précarité alimentaire.
- Les services de base (eau, électricité, santé, routes) souffrent de déficiences importantes en matière d'infrastructure. Le pays est fragilisé par l'instabilité créée par les multiples conflits internes dans les pays de la sous-région, le niveau élevé de la corruption, le sous-emploi et chômage auprès d'une population essentiellement jeune (1 personne sur 3 a moins de 16 ans) qui exacerbe les inégalités de revenu et les problèmes liés au trafic de la drogue. Dans ce contexte la réduction de la pauvreté est une des priorités du gouvernement qui, si mise en échec, pourrait alimenter les tensions socio-politiques.
- Les investissements publics, principaux moteurs de croissance, sont concentrés dans des secteurs peu productifs (sécurité et défense), ou intensifs en capital (mines). Ils n'ont pas produit les effets d'entraînement escomptés sur le reste de l'économie ni sur le niveau de vie de la population.
- L'environnement des affaires en Guinée est précaire tel que le montre sa 179^{ème} position au classement Doing Business. Le système judiciaire est considéré comme inefficace et l'administration lente. Le capital humain et les infrastructures physiques sont aussi peu propices aux affaires et nécessitent des investissements.
- Bénéficiant d'une situation budgétaire actuellement avantageuse suite aux retombées de l'accord transactionnel avec la firme australienne ''Rio Tinto'', l'incapacité du gouvernement de parer aux besoins sociaux de base pourrait engendrer de nouvelles émeutes sociales.

Critères d'éligibilité applicables à la deuxième étape

Conditions macroéconomiques améliorées et saines politiques de la dette

- Les prévisions de croissance pour 2011 (4%) reflètent la montée des prix de l'aluminium sur la période. Le retour de l'ordre constitutionnel, la restauration de la confiance de la part des partenaires au développement et le renforcement de la stabilité dans la sous-région, devraient accélérer le rythme de l'investissement privé, surtout dans le domaine minier.
- Plusieurs projets d'infrastructure sont prévus et les investissements publics devraient demeurer élevés grâce à l'excédent fiscal. Les prévisions budgétaires prévoient un déficit pour 2012 aux environs de 7,6%.

- Le compte courant sera en excédent de 3.2% du PIB en 2011 grâce aux retombés de la transaction minière précitée ainsi que la hausse des exportations d'aluminium. Cette hausse devraient permettre de compenser en partie l'impact négatif du à l'augmentation des prix des matières premières.

- Sans l'effet positif de cette transaction minière, le compte courant devrait renouer avec le déficit dans les années à venir. Le niveau de la dette extérieure sur le PIB devrait atteindre 21.7% à la fin 2011, bien en dessous du niveau des années précédentes (> de 100%). La dette extérieure devrait augmenter légèrement dans les années à venir suite au recours aux financements extérieurs par le gouvernement de ses grands projets d'investissement public.

Saines pratiques en matière de gestion financière

- Le gouvernement bénéficie d'un potentiel fiscal considérable, notamment provenant de ses ressources minières (or, diamant, 2/3 des réserves mondiales de bauxite, fer, uranium, etc.), ressources forestières, halieutiques et hydroélectriques. Une mauvaise gestion répétée de telles ressources dans des secteurs peu productifs, qui a débouché sur une augmentation vertigineuse du déficit public entre 2008 et 2010, pourrait contribuer à de nouvelles révoltes sociales.

- Malgré les problèmes de corruption et la difficulté d'éradiquer ces problèmes à court terme dans un contexte pré-électoral et en préservant la cohésion d'une fonction publique grandissante, le pays s'est engagé sur la voie des réformes, notamment via (i) la candidature du pays à l'ITIE, (ii) réformes mises en œuvre dans le cadre du PADIPOC et (iii) celles du PARCEGEF. Les deux derniers programmes ont permis les réformes suivantes : (i) la création du Haut-commissariat à la réforme de l'Etat et la modernisation de l'administration ; (ii) le gel des marchés publics signés entre 2009 et 2010 ; (iii) l'élaboration du projet de loi anti-corruption ; (iv) l'élaboration du programme national et la maîtrise de bonne Gouvernance ; et (v) la révision des effectifs de la fonction publique. D'autres actions sont en cours de préparation notamment la finalisation du nouveau code minier et celui des marchés publics.

- Qui plus est les perspectives d'atteindre le point d'achèvement de l'Initiative pays pauvre très endetté (IPPTE) d'ici 2012 sont réelles et devraient libérer le budget de l'Etat d'une large part de la dette extérieure. Ces réformes devraient favoriser l'engagement du secteur privé et permettre la résorption de certaines tensions, notamment en matière fiscale et de chômage. La gestion transparente et diligente de ces réformes, notamment dans les secteurs porteurs des mines, sera cruciale pour la stabilité économique et sociale du pays. Dans ce contexte, les prochaines élections législatives détermineront la réelle capacité du gouvernement à conduire les réformes nécessaires

Transparence des comptes publics

- Le rapport sur la gestion financière et les marchés publics joint en Annexe 4 démontre qu'aucune avancée significative dans le domaine des marchés publics n'a été constatée et l'utilisation excessive du gré à gré continue de constituer un risque fiduciaire dans la dépense publique.

**Annexe 4 :
Résumé du PEFA 2007**

| A. Crédibilité du Budget | | |
|-----------------------------------|----|--|
| PI-1 | A | Dépenses réelles totales par rapport au budget initialement approuvé |
| PI-2 | D | Composition des dépenses réelles par rapport au budget initialement approuvé |
| PI-3 | D | Recettes réelles totales par rapport au budget initialement approuvé |
| PI-4 | C | Stock et suivi des arriérés de paiement sur les dépenses |
| B. Transparence Budgétaire | | |
| PI-5 | B | Classification du budget |
| PI-6 | C | Exhaustivité des informations contenues dans l'administration centrale |
| PI-7 | D+ | Importance des opérations non rapportées de l'administration centrale |
| PI-8 | D | Transparence des relations budgétaires intergouvernementales |
| PI-9 | D | Surveillance du risque budgétaire global imputable aux autres entités du secteur public |
| PI-10 | C | Accès du public aux principales informations budgétaires |
| C. Cycle Budgétaire | | |
| PI-11 | C | Caractère organisé et participatif du processus annuel de préparation du budget |
| PI-12 | D+ | Perspective pluriannuelle dans la planification budgétaire et de la politique des dépenses publiques |
| PI-13 | C | Transparence de l'assujettissement et des obligations des contribuables |
| PI-14 | D+ | Efficacité des mesures d'immatriculation des contribuables et de l'évaluation de l'impôt, des taxes et des droits de douanes |
| PI-15 | D+ | Efficacité du recouvrement des contributions fiscales et douanières |
| PI-16 | D+ | Prévisibilité de la disponibilité des fonds pour l'engagement des dépenses |
| PI-17 | D+ | Suivi et gestion de la trésorerie, des dettes et des garanties |
| PI-18 | D+ | Efficacité des contrôles de paie |
| PI-19 | D+ | Mise en concurrence, utilisation optimale des ressources et Contrôles de la passation des marchés publics |
| PI-20 | D+ | Efficacité des contrôles internes des dépenses non salariales |
| PI-21 | D | Efficacité du système de vérification interne |
| PI-22 | B+ | Régularité et respect des délais pour les opérations de rapprochement des comptes |
| PI-23 | D | Disponibilité des informations sur les ressources reçues par les Unités de prestation de services primaires |
| PI-24 | D | Efficacité du système de vérification interne |
| PI-25 | D+ | Qualité et respect des délais des états financiers annuels |
| PI-26 | D | Etendu, nature et suivi de la vérification externe |
| PI-27 | D+ | Examen de la loi de finances annuelles par le pouvoir législatif |
| PI-28 | D | Examen des rapports de vérification externe par le pouvoir législatif |

Source: Evaluation PEFA, juillet 2007

Annexe 5 : Système pays en termes de gestion financière et marchés publics

1. La revue analytique du système organisée en 2002 par Banque Mondiale et la Banque africaine de Développement conjointement avec le Gouvernement¹⁹ avait conclu sur sa non-conformité avec les principes fondamentaux des marchés publics, entraînant sa perte de crédibilité vis-à-vis des opérateurs économiques susceptibles de bénéficier de procédures transparentes et compétitives. Sur la base de cette revue, les autorités guinéennes avaient convenu avec les bailleurs de fonds, de procéder à une réforme du système des marchés publics. Cette volonté de réforme a conduit à l'élaboration d'un nouveau texte de loi posant les principes fondamentaux des marchés publics et d'un décret portant code des marchés publics qui, à ce jour, ne sont qu'à un stade de projets faute d'avoir obtenu la validation de la part de tous les acteurs (gouvernement, bailleurs, secteur privé, société civile) en raison de la situation politique traversée par le pays ces dernières années.
2. Dans le cadre de la reprise de la coopération avec la Guinée, le Gouvernement s'était engagé auprès des bailleurs de fonds de la tenue de l'atelier de validation du projet de code des marchés publics dans le courant du mois mai 2011, la tenue de cet atelier constituant un déclencheur pour le décaissement de la 2^{ème} tranche de l'appui budgétaire octroyé par la Banque ledit mois de mai 2011. L'atelier de validation du projet de code des marchés publics permettrait de déclencher le processus d'approbation du nouveau code des marchés publics qui devrait rentrer en vigueur par voie de décret présidentiel. L'atelier de validation ne s'est pas tenu, faute de consensus entre les différentes parties au sein de l'administration et a été reporté à une date ultérieure. Ce processus de réforme non abouti a pour conséquence l'utilisation à date du Code des Marchés publics de 1997, lequel comporte un certain nombre d'anomalies majeures le rendant contraire aux standards internationaux en matière de passation des marchés publics.
3. L'un des obstacles majeurs à la tenue de l'atelier de validation du code des marchés publics est le blocage par l'Agence chargée de l'Administration et le Contrôle des Grands Projets (ACGP) logée au niveau de la Présidence de la République. Le rôle de l'ACGP qui s'arroge certaines prérogatives de la Direction Nationale des Marchés Publics (DNMP) doit être redéfini afin de réserver à celle-ci la responsabilité exclusive du contrôle a priori de l'ensemble des procédures de passation des marchés.
4. Selon les autorités guinéenne (DNMP) le report de l'atelier de validation du code des marchés publics a permis de procéder, avec l'appui du consultant recruté sur les ressources de la Banque Mondiale à des rencontres de sensibilisation avec les différentes parties prenantes, dont notamment l'ACGP et le Haut-Commissariat chargé de l'Administration. Un dialogue a ainsi été instauré avec l'ACGP qui, tout en affirmant sa volonté d'être partie prenante à cette réforme, souhaite une définition et une répartition des rôles entre la DNMP et elle. La DNMP a demandé au consultant de faire des propositions quant au positionnement de l'ACGP vis-à-vis du processus de réforme.
5. La réforme du système des marchés publics passe également par la création, le fonctionnement et le renforcement des capacités d'un organe de régulation des marchés publics qui sera doté des attributions nécessaires au contrôle a posteriori des procédures de passation des marchés, à la réalisation des audits des marchés publics et auprès duquel les

¹⁹ Rapport analytique sur la passation des marchés – Guinée – Document de la Banque Mondiale et de la BAD Final – 25 juin 2002

litiges en matière de passation des marchés seront portés. La Banque devrait se positionner pour participer au financement de cet organe de régulation.

6. La DNMP a élaboré un rapport portant sur la situation des marchés approuvés et immatriculés durant le premier semestre 2011. Les conclusions de ce rapport démontrent que les marchés de gré à gré sont en forte augmentation, passant de 38,85% au 1^{er} trimestre à 68% au 2^{eme} trimestre sur un total de 97 marchés immatriculés au cours de la période considérée. La majeure partie des marchés effectués selon la procédure de gré à gré ont été passés par le ministère du Commerce (58%) ou le ministère de la défense (20%). Ce rapport, bien que succinct, démontre que le gré à gré reste encore exagérément utilisé et il est nécessaire d'aider le gouvernement à renverser cette tendance principalement en faisant de la mise en œuvre du nouveau code des marchés un objectif prioritaire qui s'intègre parfaitement dans le pilier I Gouvernance du DSP 2012-2016.

7. En conclusion, aucune avancée significative dans le domaine des marchés publics n'a été constatée et l'utilisation excessive du gré à gré continue de constituer un risque fiduciaire dans la dépense publique. A cet effet, les actions suivantes devront être effectuées par la Banque : (i) s'assurer de la tenue de l'atelier de validation qui constitue l'un des déclencheurs du paiement de la deuxième tranche de l'appui budgétaire octroyée à la Guinée par la Banque en mai 2011 ; (ii) appuyer le gouvernement au niveau du fonctionnement et du renforcement des capacités d'un organe de régulation des marchés publics, sur les fonds fiduciaires le cas échéant dans la mesure où l'Union Européenne (UE) s'est engagée à financer sa création et son fonctionnement au titre de 2012. L'aide de la Banque pourrait intervenir à compter de 2013 date à laquelle l'aide financière de l'UE prendra fin ; (iii) suivre auprès de la DNMP l'élaboration d'un rapport portant sur la situation des marchés approuvés et immatriculés durant le deuxième semestre 2011 afin d'évaluer si l'utilisation des marchés de gré à gré a connu une tendance baissière significative.

ANNEXE 6 :
Domaines d'intervention des principaux PTF (2008-2010)

| Secteurs | BAD | BM | UE | Allemagne GIZ | Espagne AECID | France AFD | EU AID | Japon | Chine | IsDB | FMI | UNICEF | PNUD |
|--|-----|----|----|------------------|------------------|---------------|-----------|-------|-------|------|-----|--------|------|
| Appui Budgétaire | x | x | x | | | | | | | | x | | |
| Gouvernance | x | x | | | | x | x | | | x | | | |
| Modernisation de la fonction publique et de la justice et Décentralisation | | x | x | | | x | x | | | | | | x |
| Secteur de Sécurité | | | x | | | x | | | | | | | x |
| Santé et Nutrition | | x | x | x | | | x | | | | | x | x |
| Education de base et formation professionnelle liée au secteur minier | x | x | | x | | x | x | | | | | x | |
| Développement urbain | | x | x | | | x | | | | x | | | |
| Energie | x | | | | | | | | | | | | |
| Transport | x | x | | | | x | | | x | x | | | |
| Environnement | | | | | | | | | | | | | x |
| Eau et assainissement | | x | | | | | | x | | x | | | |
| Agriculture | x | x | | | x | x | | x | | | | | |
| Infrastructures rurales | x | | | | | x | | | | | | x | |
| Emploi des jeunes | | x | | | | | | | | | | | |
| Sécurité sociale | | x | x | | | | | | | | | x | |

Annexe 7
Guinée – Projets en Cours, Situation au 01.10.2011

| Secteur/Projet | Date Approb. | Date Signat. | Date Achèv. | Source de finan. | Montant Approuvé (UC) | | % Déb. | Age (mois) | Performance du Projet | Risque |
|--|--------------|--------------|-------------|------------------|--------------------------|----------------------------|--------------------|--------------------|-----------------------|--|
| Agriculture | | | | | | | | | | |
| NERICA dissemination Project - Guinea | 26.09.03 | 13.02.04 | 30.12.11 | ADF Loan | 3,000,000 | 1,940,331.50 | 64.68 | 84.8 | 2.22 | Non PP |
| Total Agriculture | | | | | 3,000,000 | 1,940,331.50 | 64.68 | 84.8 | 2.22 | |
| Infrastructure/Energie | | | | | | | | | | |
| REAMENAG. A 2x2 VOIES TOMBO-AEROP. GBESSIA | 13.07.05 | 22.07.05 | 31.12.10 | ADF Grant | 8,250,000 | 2,889,754.43 | 35.03 | 60.11 | 1.88 | PPP |
| GUINEE – DON SUPPLEMENTAIRE | 29.04.09 | 13.05.09 | 31.12.12 | ADF Grant | 5,170,000 | 269,760.78 | 5.22 | 24.3 | - | Not rated |
| Réhabilitation des réseaux électriques | 29.10.08 | 13.05.09 | 31.12.13 | ADF Grant | 12,000,000 | 1,513,210.75 | 12.61 | 24.8 | 2.07 | Non PP |
| PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE | 21.01.11 | 15.02.11 | 31.12.15 | ADF Grant | 14,960,000 | 0 | 0 | 5.0 | - | Not rated |
| Total Infrastructure/Energie | | | | | 40,380,000 | 4,672,725.96 | 11.57 | 28.55 | 1.97 | |
| Secteur Social | | | | | | | | | | |
| Education IV | 13.07.05 | 22.07.05 | 31.12.11 | ADF Grant | 14,000,000 | 8,130,265.83 | 58.07 | 60.11 | 1.94 | PPP |
| PDSH HTE & M. GUINEE PHASE II | 09.02.11 | 15.02.11 | 31.12.13 | ADF Grant | 5,000,000 | 551,082.78 | 11.02 | 4.0 | 2.78 | Non PP |
| Total Secteur Social | | | | | 19,000,000 | 8,681,348.61 | 45.69 | 32.05 | 2.36 | |
| Multi- Secteur | | | | | | | | | | |
| PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DES CAPAC. | 26.07.06 | 15.09.06 | 31.12.11 | ADF Grant | 2,500,000 | 1,196,032.18 | 47.84 | 48.11 | 2.06 | Non PP |
| PARCGEF | 31.01.11 | 15.02.11 | 31.12.14 | ADF Grant | 7,544,000 | 0 | 0 | 5.0 | - | Not rated |
| PROGRAMME D'APPUI AUX REFORMES ECONOMIQUES | 18.05.11 | 10.06.11 | | ADF Grant | 20,000,000 | 0 | 0 | 1.0 | 2.70 | Non PP |
| Total Multi-Secteur | | | | | 30,044,000 | 1,196,032.18 | 47.84 | 18.03 | 2.38 | |
| GRAND TOTAL – 10 Projets En Cours | | | | | <u>92,424,000</u> | <u>16,490,438.2</u> | <u>17.8</u> | <u>31.7</u> | <u>2.23</u> | <u>2 PPP/</u> <u>5 Non PP/</u> <u>3N. Rated</u> |

ANNEXE 8
PLAN D'ACTION POUR L'AMELIORATION DU PORTEFEUILLE EN GUINEE
PROBLEMES GENERIQUES

| PRINCIPAUX PROBLEMES IDENTIFIES | ACTIONS REQUISES | RESPONSABILITE | DATE BUTOIR |
|---|--|----------------|------------------------|
| Démarrage des opérations | | | |
| Lenteur au démarrage liée à la mise en place des cellules des projets | - S'assurer qu'un minimum de moyens matériels et de fonctionnement soit disponible au démarrage des opérations | GVT/BAD | Revue trimestrielle |
| Nécessité de disposer de manuels d'opérations administratifs, comptables et financiers et d'installer le système comptable et financier dès la mise en place de la cellule d'exécution | - Aider les CEP à disposer de ces manuels, de systèmes comptables et financiers et à bénéficier de formations adaptées à leur utilisation | GVT/BAD | Revue trimestrielle |
| Aspects financiers | | | |
| Non décaissement de la contrepartie nationale | - Respecter les engagements conclus dans les accords de financement des projets/programmes | GVT | Selon projet/programme |
| Délais très longs dans l'approbation des contrats et des demandes de paiements par les autorités compétentes | - Sensibiliser sur la nécessité d'accélérer la signature des contrats conformément aux délais contraignants du code des marchés publics et le circuit d'approbation des demandes de paiement | GVT | Revue trimestrielle |
| Règles et procédures d'acquisition | | | |
| Insuffisance maîtrise des règles de procédures de la Banque en matière d'acquisition | - Assurer dans les délais les missions de lancement et prévoir des formations en acquisition pour les agences d'exécution | BAD/GVT | Revue trimestrielle |
| | - Amener les CEP à utiliser les dossiers types de DAO de la Banque | GVT/BAD | |
| Gestion et suivi des opérations | | | |
| Déficiences dans l'appropriation et le suivi des opérations au niveau national | - Impliquer davantage les départements sectoriels concernés et développer des mécanismes internes de suivi des activités | GVT | Revue trimestrielle |
| Faible réactivité, manque d'anticipation et de mesures correctives adéquates dans l'exécution des projets | - Renforcer les capacités de la DNIP et des administrations centrales de tutelle ainsi que les directions techniques pour leur permettre de jouer un | GVT/UGP/BAD | Revue trimestrielle |

| PRINCIPAUX PROBLEMES IDENTIFIES | ACTIONS REQUISES | RESPONSABILITE | DATE BUTOIR |
|--|---|----------------|---------------------|
| | <ul style="list-style-type: none"> rôle effectif de suivi des projets - Accélérer la mise en place du comité de portefeuille | | |
| Retard de la Banque dans la communication des avis de non objection | <ul style="list-style-type: none"> - Réduire le nombre de projets par expert en développant des projets de taille élevée et responsabiliser le futur point focal des projets BAD et la DNIP | GVT/BAD | Revue trimestrielle |
| Mesure de la performance et des impacts | | | |
| Faible culture de la gestion axée sur les résultats | <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à ce que les systèmes de suivi-évaluation soient basés sur le système de gestion axée sur les résultats et faire connaître les résultats à travers une stratégie de communication | GVT/BAD | Revue trimestrielle |

Annexe 9

**PLAN D'ACTION POUR L'AMELIORATION DU PORTEFEUILLE EN GUINEE
PROBLEMES SPECIFIQUES**

| <i>PRINCIPAUX PROBLÈMES IDENTIFIES</i> | <i>RECOMMANDATIONS</i> | <i>RESPONSABILITE</i> | <i>DATE BUTOIR</i> |
|--|---|---|--|
| PROJET NERICA | | | |
| L'avancement physique du projet est de 75% et le taux de décaissement est de 65%. Pour assurer une clôture harmonieuse du projet, il est nécessaire de proroger la date du dernier décaissement au 30 juin 2012. | Prorogation de la date du dernier décaissement au 30 juin 2012. | Gouvernement / Banque | 30 septembre 2011 |
| REMANEG. A 2x2 VOIES TOMBO-AEROP. BESSIA | | | |
| Retard dans la mise en œuvre du projet suite à la suspension consécutive à la crise politique survenue en Guinée. | Prorogation de la date limite de dernier décaissement, initialement fixée le 31/12/2010, au 30/11/2012. | Gouvernement/ Banque | Réalisée le 16/05/2011 |
| Réclamation de l'entreprise et de la Mission de Contrôle, suite à la suspension des activités pour cause de crise politique survenue en Guinée. | L'Administration guinéenne doit mettre tout en œuvre afin de relancer les activités du projet en concertation avec la Mission de Contrôle et l'entreprise. | Gouvernement | Réalisé en décembre 2010 |
| Requête pour Avenant n°1 au contrat pour les travaux de réaménagement de la route Tombo-Gbessia, portant notamment sur un allongement des délais de trois (3) mois. | Le montant de l'avenant demandé n'a pas d'incidence financière. Il apparaît que la demande de prorogation de délai de 3 mois, pour tenir compte d'une seconde remobilisation de l'encadrement de chantier et du matériel du groupement, est fondée et le planning actualisé, permettant d'achever les travaux en novembre 2012. | Banque | Non-objection à l'avenant n°1 donné par la Banque en date du 6 juin 2011. Suivi continu pour le respect contractuel du calendrier arrêté. |
| REHABILITATION DES RESEAUX ELECTRIQUES DE CONAKRY (PREREC) | | | |
| Il n'y a pas de problème spécifique pour ce projet. Il revient à la Cellule de projet de continuer à faire accélérer la réalisation des travaux. | Suivi de la bonne exécution des travaux sur le terrain, selon le calendrier fixé. | Entreprise des travaux et Cellule d'Exécution du Projet (CEP) | Sans délai |

| PRINCIPAUX PROBLÈMES IDENTIFIÉS | RECOMMANDATIONS | RESPONSABILITE | DATE BUTOIR |
|---|--|--------------------------|--------------------|
| PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE | | | |
| Les conditions préalables au premier décaissement ne sont toujours pas levées. | Accélérer la levée des conditions préalables au premier décaissement du don. | CEP | 30 septembre 2011 |
| EDUCATION IV | | | |
| Le taux de décaissement de la contrepartie est de 2,5 % alors qu'aucun paiement (avance de démarrage et 1 ^{er} décompte) de la part contrepartie (25 %) des marchés pour les travaux de construction n'a été effectué. | i) Décaisser le montant de 4 473 000 000 GNF inscrit au budget 2011 et prendre les dispositions nécessaires pour le décaissement de toute la contrepartie du projet avant le 31 décembre 2011 (date limite de dernier décaissement). | Gouvernement | 30 septembre 2011 |
| Le contrat de l'auditeur précédemment recruté est à terme et le projet n'a pas encore préparé le dossier pour procéder au recrutement d'un cabinet en vue de l'audit 2011 et de clôture du projet. | ii) Préparer et transmettre à la Banque pour avis le dossier de consultation pour le recrutement d'un auditeur en vue de la réalisation de l'audit 2011 et de clôture du projet. | CEP | 30 septembre 2011 |
| Le suivi/action des dossiers du projet au niveau national et auprès de la Banque par la CEP n'est pas systématique; il en est de même pour le suivi des contractuels. | iii) Accélérer l'exécution des activités du projet par le respect du plan de passation des marchés et un suivi rapproché des dossiers à tous les niveaux. | CEP | Immédiat |
| PDS D HTE & M. GUINEE PHASE II | | | |
| Le don est entré en vigueur en février 2011 et le premier décaissement a été effectué en juin 2011. Malgré les efforts fournis par l'organe d'exécution et la Banque, le rythme d'exécution du projet demeure lent. | La Banque doit maintenir la fréquence de 2 missions de supervision par an, et veiller au respect du skill mix dans la composition de ses missions. La Banque doit en outre programmer des sessions de formation sur les règles et procédures en matière d'acquisitions et en matière de décaissement, pour renforcer les capacités de l'organe d'exécution et améliorer la qualité des dossiers techniques préparés par le projet. Le Ministère du Plan et le Comité de Pilotage du Projet (CPP) doivent jouer de manière effective leur rôle de supervision de l'organe d'exécution du projet, afin d'améliorer l'efficacité de son fonctionnement, et contribuer à l'atteinte des objectifs du projet. | Banque | Continu |
| | | Banque | 30 décembre 2011 |
| | | Ministère du Plan et CPP | Continu |

| PRINCIPAUX PROBLÈMES IDENTIFIÉS | RECOMMANDATIONS | RESPONSABILITE | DATE BUTOIR |
|---|--|-----------------------|---|
| Les coûts de certains biens et travaux ont été sous-estimés à l'évaluation du projet. Le processus de révision des coûts et de la liste des biens et services du projet est cours, et l'organe d'exécution du projet a transmis à cet effet une proposition à la Banque. | La Banque doit finaliser l'examen de la proposition et transmettre son avis à l'organe d'exécution. | Banque | 15 octobre 2011 |
| PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DE CAPACITES DE LA DETTE, DES INVESTISSEMENTS PUBLICS ET DES ORGANES DE CONTROLE (PADIPOC) | | | |
| Malgré un retard certain dans sa mise en œuvre, s'expliquant en grande partie par les troubles sociopolitiques qu'a connus le pays ces deux dernières années, la quasi-totalité des activités de renforcement de capacités (formation, assistance technique et équipements) a été réalisée pour toutes les structures bénéficiaires, à l'exception de la Cours des comptes (non mise en place) et de la Direction des marchés publics (en cours de réformes) qui sont de nouvelles structures intégrées dans le projet en faveur de la restructuration, intervenue en octobre 2010. | Pour assurer l'atteinte des objectifs du projet, le Gouvernement devra prendre les mesures nécessaires pour (i) la mise à disposition du PADIPOC des ressources financières de la contrepartie nationale pour 2011, (ii) accélérer le processus de la mise en place effective de la Cour des Comptes et (iii) accélérer le processus de validation des textes relatif au nouveau système de passation des marchés publics. | Gouvernement | (i) 15 octobre 2011 (ii) 30 octobre 2011 (iii) 30 novembre 2011 |
| PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DES CAPACITES EN GESTION ECONOMIQUE ET FINANCIERE (PARCGEF) | | | |
| Approuvé en novembre 2010, l'accord de don a été signé en février 2011, date à laquelle le PARCGEF est entré en vigueur. Le lancement officiel a été réalisé le 24 août 2011, soit près de 7 mois entre l'entrée en vigueur et la mise en place de l'équipe de gestion. | Le Gouvernement devra prendre les dispositions pour (i) finaliser dans les meilleurs délais la mise en place du dispositif institutionnel prévu dans le rapport d'évaluation et (ii) entamer le processus de demande du 1 ^{er} fonds de roulement. | Gouvernement | 30 octobre 2011 |
| PROGRAMME D'APPUI BUDGETAIRE (PAREF) | | | |
| Mise en œuvre des réformes prévues dans le cadre du décaissement de la 1 ^{ère} tranche, notamment: Restauration de la discipline budgétaire | Actualisation du manuel de procédures du contrôle financier pour l'adapter aux normes internationales Validation par le MEF d'un plan d'action pour la réalisation des lois de règlement retards (depuis 2005). Transmission du Projet de Loi organique régissant l'organisation institutionnelle de la Cour des Comptes au Conseil National de Transition | Gouvernement | 15 novembre 2011 |

Annexe 10
Matrice des Actions Prioritaires Gestion Finances Publiques 2011
Problèmes spécifiques

| Mesures | | Etat d'avancement/ <i>Actions à mettre en œuvre</i> | Ministère / Direction |
|--|---|---|--------------------------|
| Axe 1 - Renforcement de la coordination et de suivi des réformes économiques et financières | | | |
| 1 | Mise en place d'un dispositif de pilotage, de suivi et d'exécutions des réformes économiques et financières | Mise en place au niveau du Cabinet du MEF d'un secrétariat permanent qui sera en charge du pilotage et du suivi des projets / programmes de réformes économiques et financières. Il supervisera la cellule d'exécution des projets/programmes, basée sur l'expertise du PADIPOC et qui sera mise à la disposition de tous les PTFs. | MEF / Cabinet |
| Axe 2 – Amélioration du processus budgétaire | | | |
| 2 | Réviser la Loi organique relative aux lois de finances pour assurer une convergence progressive vers les normes internationales | Texte préparé mais non finalisé / <i>Réviser la LORLF pour assurer une convergence progressive vers les normes internationales. Adapter les manuels didactiques et les guides d'application relatifs aux textes fondamentaux des finances publiques.</i> | MEF / DNB |
| 3 | Réviser la Nomenclature budgétaire: Classification économique et fonctionnelle | Presque finalisé avec l'assistance d'AFRITAC; nécessaire pour faciliter les développements du projet de conception de l'application comptable PICOT / <i>Effectuer une étude comparative de la Nomenclature non finalisée à la lumière des normes internationales de FP et identifier tous les écarts. Réviser la Nomenclature budgétaire pour assurer une convergence progressive vers les normes internationales. Adapter les manuels didactiques et les guides d'application relatifs aux textes fondamentaux des finances publiques</i> | MEF / DNB |
| 4 | Conception d'un modèle de préparation budgétaire | Outil actuel développé sur tableur Excel ne prenant pas en compte les prévisions des recettes / <i>Développement d'un modèle intégrant les données des cadrages macroéconomiques et de DSRP et permettant une préparation budgétaire automatisée. Elaboration de guides et manuels pour l'utilisation de cet outil. / Elaborer un système de préparation de plan de trésorerie mensuelle qui permettra de faciliter le processus du plan d'engagement</i> | MEF / DNB |
| 5 | Renforcer la transparence et l'exhaustivité dans la gestion budgétaire | Aucune revue à mi parcours du budget n'est réalisée. 112 marchés passés en 2010 presque tous en gré à gré représentant GNF 4 000 milliards soit 81% du budget 2010. Une revue limitée a été effectuée. Un rapport peu fourni a été établi pour rendre compte de l'exécution budgétaire / <i>Améliorer le cadre de la revue à mi parcours de l'exécution du budget ; et la pérenniser pour les exercices prochains.</i> | MEF / DNB |
| 6 | Etablir les Lois de Règlement | Dernière loi de règlement est celle de 2004. Dépenses sans ordonnancement préalable en 2005 et 2006 créent des difficultés pour apurer les comptes d'imputations provisoires. Mesures correctives | MEF / DNB |

| Mesures | | Etat d'avancement/ <i>Actions à mettre en œuvre</i> | Ministère / Direction |
|--|---|---|-----------------------|
| | | prises en 2010 / <i>Mettre en place une méthodologie de régularisation des comptes pour permettre le rattrapage du retard et l'établissement des lois de règlement. / Respecter les procédures normales d'exécution de la dépense.</i> | |
| 7 | Amélioration de la préparation des prévisions macroéconomiques | Le système actuel MSEGUI n'intègre pas tous les éléments requis pour une bonne prévision macroéconomique/ <i>Mise à niveau du modèle de simulation économique pour permettre notamment de ressortir les indicateurs de pauvreté</i> | MPC / DNP |
| 8 | Réviser le Règlement Général de la Comptabilité Publique pour assurer une convergence progressive vers les normes internationales | Texte préparé mais non finalisé / <i>Effectuer une étude comparative du RGCP non finalisée à la lumière des normes internationales de FP et identifier tous les écarts. Réviser et adopter le RGCP pour assurer une progression progressive vers les normes internationales. Adapter les manuels didactiques et les guides d'application relatifs aux textes fondamentaux des finances publiques</i> | MEF / DNTCP |
| 9 | Réviser le Plan Comptable de l'Etat (PCE) pour assurer une convergence progressive vers les normes internationales | Validation interne effectuée. / <i>Effectuer une étude comparative du PCE non finalisée à la lumière des normes internationales de FP et identifier tous les écarts. Réviser et adopter le PCE pour assurer une convergence progressive vers les normes internationales. Harmoniser la nomenclature budgétaire et comptable. Finaliser tableau de passage pour TOFE et Tableau de bord du Trésor</i> | MEF / DNTCP |
| Axe 3 – Amélioration des recettes de l'Etat | | | |
| 10 | Converger vers la mise en place du Compte Unique du Trésor | Nombreuses initiatives avec des résultats mitigés pour la fermeture des comptes dits « satellites ». Nouveaux comptes ouverts en 2009. Refaire trimestriellement l'inventaire des comptes dans un cadre de concertation (banques commerciales, trésor et Banque Centrale). <i>Poursuivre la mise en place de contrats de performance avec les ministères encaissant les recettes de l'Etat. Analyser l'option de la mise en place des budgets annexes et/ou des comptes d'affectation spéciale du trésor pour la gestion des situations particulières en conformité avec la Loi de Finances. Fixer date limite pour clôture des comptes et renforcer sanctions contre éventuelles violations.</i> | MEF / DNTCP |
| 11 | Evaluation du système fiscal | Le système fiscal connaît plusieurs contraintes sur le plan de la fiscalité locale, des exonérations octroyées à certains secteurs et de la prépondérance de l'informel. <i>Une étude diagnostique du système actuel afin de dégager les alternatives pour des actions qui permettront d'améliorer l'efficacité et l'équité du système / Relancer la commission d'appel fiscale créée par décret en 1998 / Planifier et réaliser les contrôles fiscaux</i> | MEF / DNI |
| 12 | Signature et exécution de contrats de performance | Les contrats de performance doivent être plus détaillés. A cet égard, les cas de meilleures pratiques dans d'autres pays peuvent être sources d'inspiration : <i>Elaboration d'un contrat de performance avec la DNI pour 2011</i> | MEF / DNI |
| 13 | Révision du Code Général des Impôts | La dernière version du Code Général des Impôts remonte à 2005 et n'intègre pas les mesures préconisées dans les Lois de Finances successives / Révision et mise à jour du Code Général des Impôts | MEF / DNI |
| 14 | Contribution du secteur minier aux | Réalisation d'un audit institutionnel du MMG | MMG/ |

| Mesures | | Etat d'avancement/ <i>Actions à mettre en œuvre</i> | Ministère / Direction |
|--|--|--|-----------------------|
| | recettes de l'Etat | Appui à la réalisation d'une étude sur la contribution du secteur des mines à l'économie nationale Etude sur l'harmonisation de l'approche de développement communautaire Appui à l'élaboration d'une politique minière | MEF |
| 15 | Révision du code Minier | Nouveau code minier en cours de préparation. <i>Finaliser le nouveau Code Minier et concevoir les textes d'application.</i> | MMG |
| 16 | Réforme de la législation pétrolière | <i>Appui à l'élaboration d'un code pétrolier et de ses textes d'application.</i> | MMG |
| 17 | Appui à la transparence et à l'amélioration du climat des affaires dans le secteur des mines | Appui à la mise en œuvre du plan d'action ITIE de Guinée | MMG |
| 18 | Appui à la modernisation de la gestion du secteur minier | Mise à jour du cadastre minier <i>Doter le MMG de moyens matériels et formation des compétences de gestion du secteur minier</i> | MMG |
| 19 | Contribution du secteur Forestier et faunique aux recettes de l'Etat | Appui à la réalisation d'une étude sur la contribution du secteur Forestier et faunique à l'économie nationale Appui à l'élaboration d'une politique forestière et faunique Appui à la révision du code Forestier et faunique | MEEFDD |
| 20 | Réforme de la législation douanière | Apporter de l'assistance pour l'adaptation de la législation douanière afin qu'elle considère la valeur transactionnelle des marchandises conformément au GATT VII – OMC | MEF / DGD |
| 21 | Mise à jour de la nomenclature douanière | Apporter de l'assistance pour le passage du Tarif version 2002 vers la le Tarif version 2007 | MEF / DGD |
| 22 | Modernisation du système d'information douanier | Migrer du Sydonia ++ vers Sydonia World | MEF / DGD |
| Axe 4 – Rationalisation de la dépense | | | |
| 23 | Chaîne de la dépense | Chaîne de la dépense non déconcentrée. Actuellement les DAF et les CF des ministères doivent se déplacer au MEF pour lancer les engagements et donner les visas / <i>Déployer l'application Chaîne de la Dépense dans des ministères pilotes (cout prévisionnel 30.000 \$ par ministère plus une antenne satellite)</i> | MEF / DNB |
| 24 | Améliorer la déconcentration du CF | Déconcentration en cours. Contrôleurs Financiers en place dans l'ensemble des ministères au niveau central mais appoint nécessaire dans certains ministères dépensiers pour une meilleure efficacité. Absence de CF au niveau préfectoral, ce rôle étant jouer par le DPEF dans 16 sur 33 directions préfectorales de / <i>Accroître le nombre de Contrôleurs Financiers dans les ministères dépensiers les plus importants (Education, Santé, Infrastructures. Nommer des Contrôleurs Financiers dans les</i> | MEF / DNCF |

| Mesures | | Etat d'avancement/ <i>Actions à mettre en œuvre</i> | Ministère / Direction |
|---------|---|---|--------------------------|
| | | <i>directions préfectorales et les doter des moyens pour l'exercice de leur fonction)</i> | |
| 25 | Réaliser le contrôle ex ante des dépenses et des actes réglementaires par le CF | Abus des Dépenses faites Sans Ordonnancement Préalable (DSOP) qui a contribué à ignorer les Contrôleurs Financiers dans le contrôle a priori de la dépense et du service fait. Absence de mercuriale des prix à jour pour effectuer un contrôle efficace à priori. Commission mise en place au niveau de la Direction Nationale des Marchés Publics pour le démarrage de la procédure de mise à jour de la mercuriale des prix / <i>Réduire les procédures exceptionnelles par le rétablissement de la procédure normale d'exécution de la dépense et la révision de l'arrêté instituant les procédures simplifiées. Re analyser l'opportunité de maintenir le dispositif de mise à jour de la mercuriale des prix au niveau de la Direction Nationale des Marchés Publics au lieu de la Direction Nationale du Contrôle Financier.</i> | MEF / DNCF |
| 26 | Actualiser le manuel de procédures du CF, y compris nomenclature pièces justificatives pour assurer une convergence progressive vers les normes internationales | Manuel de procédures, guide de contrôle et Nomenclature des Pièces Justificatives développés mais caducs. / <i>Actualiser et adopter le manuel de procédures, le guide de contrôle et la nomenclature des pièces justificatives pour assurer une progression progressive vers les normes internationales.</i> | MEF / DNCF |
| 27 | Renforcer contrôle service fait | Contrôle du service inopérant fait en raison de l'insuffisance de moyens logistiques / <i>Doter la section en charge du contrôle du service fait de la DNCF des moyens pour sa mission. Elaborer un rapport semestriel sur contrôle du service fait. Premier rapport devra couvrir le premier semestre 2011 et être présenté avant fin aout 2011.</i> | MEF / DNCF |
| 28 | Etablir les Balances Générales du Trésor et Lois de Règlement | Balances Générales établies avec des soldes importants dans les comptes d'imputation provisoires. Aucune Loi de Règlement établie après 2004. Cellule mise en place au niveau du Trésor pour la régularisation des comptes d'imputations provisoires. / <i>Mettre en place une méthodologie de régularisation des comptes pour permettre le rattrapage du retard (exemple : obtenir les conventions et avis d'échéance pour le paiement de la dette extérieure – titre 1) et l'établissement des Balances fiables et des Lois de Règlement. Respecter les procédures normales d'exécution de la dépense.</i> | MEF / DNTCP |
| 29 | Apurer les arriérés de la dette intérieure et le solde débiteur du Trésor à la BCRG | Augmentation du stock d'arriérés de dette intérieure pendant la période d'exception. Existence d'un solde débiteur significatif du Trésor à la BCRG soit environ GNF 5 milliards pour lequel un protocole d'apurement a été signé. / <i>Réaliser l'audit de la dette intérieure et procéder à son apurement progressif. Mettre en œuvre le protocole avec la BCRG tout en effectuant un audit pour attester de la réalité et de la correcte évaluation du solde débiteur.</i> | MEF / DNTCP |
| 30 | Réaliser les Audits trimestriels des marchés publics | Audits pour le premiers 2 trimestres 2007 faits en collaboration avec l'IGF. Audits des marchés doit être lancé à la suite du déblocage mi juillet 2010 par le PADIPOC (projet BAD) de GNF 508 millions. Equipes multi disciplinaires constituées et termes de référence déjà élaborés. Etendue du | MEF / IGF |

| Mesures | | Etat d'avancement/ <i>Actions à mettre en œuvre</i> | Ministère / Direction |
|--|--|--|--------------------------|
| | | scope d'audit : marchés conclus sur 2008, 2009 (392 marchés lancés pour environ GNF 3 600 milliards, presque tous gré à gré) et 2010 (2 premiers mois 112 marchés lancés, pour GNF 4 000 milliards). / <i>Faire valider l'échantillon à auditer avec les bailleurs. Lancer les audits des marchés publics en prenant en compte les commentaires de la BM mondiale sur les premiers rapports.</i> | |
| 31 | Mettre en place l'approche d'audit par les risques et assurer la formation des inspecteurs | Approche non fondée sur une approche par les risques. <i>Inclure Guinée dans programme régional pour l'Afrique d'approche audit par les risques.</i> | MEF / IGF |
| 32 | Mettre en place un cadre de concertation entre les corps de contrôle de l'Etat | Article 6 du décret D/2010/128 portant attributions et organisation du MCEA consacre la centralisation au MCEA des rapports d'activités et d'audits des administrations publiques et le secteur parapublic. Dispositif limité par l'absence d'un cadre de concertation. Création de 4 directions au sein du MCEA (dont IGE et Direction des Audits pour lesquels des risques de duplication pourraient survenir à la mise en œuvre) / <i>Mettre en place un cadre de concertation entre les corps de contrôle à l'effet d'éviter les duplications et améliorer la synergie dans les travaux.</i> | MCEA |
| 33 | Adopter le Nouveau code des marchés publics | Nouveaux texte code de marché public finalisé en février 2009 mais pas encore validé. Atelier de validation prévu avant fin octobre 2010. Demande de régie en cours de finalisation. Soumission à l'organe législatif avant fin décembre 2010. <i>Finaliser et adopter le nouveau code des marchés publics. Financer phase 2 et 3 de la mise en place réforme des marchés publics, relative à la vulgarisation</i> | MEF / DNMP |
| Axe 5 – Amélioration de la gouvernance financière | | | |
| 34 | Opérationnaliser l'ensemble des modules de PICOT (Logiciel de comptabilité du Trésor) | Projet PICOT en fonction pour certains modules; objectif établir balance consolidée et tableau de bord du Trésor. / <i>Finaliser PICOT pour mettre en opération tous les modules.</i> | MEF / DNTCP |
| 35 | Mettre en place une comptabilité matière | Absence d'application de gestion de la comptabilité matière. / <i>Développer une application de gestion de la comptabilité matière.</i> | MEF / DNTCP |
| 36 | Mettre en œuvre le schéma directeur informatique | Nombreuses études effectuées ou en cours pour moderniser et déployer l'outil informatique sur la base du schéma directeur informatique. / <i>Mettre à disposition une assistance technique de haut niveau pour élaborer un plan d'action sur base d'une analyse de l'existant et proposer des solutions techniques pour la mise en œuvre d'un système d'information intégrant tous les métiers de la gestion des finances publiques.</i> | MEF / DNSI |
| 37 | Adopter la Loi anticorruption | Prête, mais non encore examinée au niveau du Conseil des Ministres pour adoption et transmission au Conseil National de la Transition pour approbation législative. Mise en place des 8 antennes régionales de l'Agence de lutte contre la corruption ; 4 déjà établies ; les autres 4 dans quelques semaines / <i>Former les acteurs concernés animés les antennes régionales (OSC, Autorités à la base, juges, commissaires...) et mettre à disposition de support de sensibilisation</i> | MCEA |

| Mesures | | Etat d'avancement/ <i>Actions à mettre en œuvre</i> | Ministère / Direction |
|---|--|---|--------------------------|
| 38 | Adopter le Programme national de bonne gouvernance | Arrêté qui établit le Programme nationale de bonne gouvernance doit être adopté prochainement. Bureau de coordination en place. Première réunion tenue début août 2010. <i>Adopter le Programme national de bonne gouvernance.</i> | MCEA |
| 39 | Mettre en place un centre de documentation | Absence de centre de documentation et d'archivage / <i>Mettre en place un centre de documentation au Ministère et système d'archivage de tous les audits</i> | MCEA |
| 40 | Adopter les textes réglementaires attestant la création de la Cour des Comptes et la rendre opérationnel | Projet de Loi Organique créant la Cour des Comptes non encore adopté. Cour des Comptes faiblement doté au regard de ses futures attributions. / <i>Effectuer une étude comparative du projet de Loi Organique créant la Cour des Comptes à la lumière des normes internationales de FP et identifier tous les écarts. Réviser et adopter la Loi Organique créant la Cour des Comptes. Elaborer un plan stratégique d'opérationnalisation de la future Cour des Comptes.</i> | Cour des comptes |
| 41 | Finaliser / actualiser le DEMPA | Un DEMPA avait commencé en 2008 mais n'a pas connu de finalisation / Finaliser le DEMPA entamé et actualiser les données en matière de gestion de la dette | MEF |
| Axe 6 – Réforme de la fonction publique / Maîtrise de la masse salariale | | | |
| 42 | Assainir le fichier solde et celui de la Fonction Publique | Nombreuses initiatives insuffisamment coordonnées en cours (bancairisation, billetage, recensement, cadre organique, revue du système d'information, fiche d'engagement, Fichier Unique de Gestion Administrative et Contractuels de l'Etat...). Affectation d'agents n'ayant pas les profils requis dans certains services / <i>Etablir une feuille de route claire pour compléter le diagnostic et assurer une cohérence globale entre les initiatives pour une meilleure efficacité de celles – ci lors de leur mise en œuvre. Refaire l'inventaire des profils des agents affectés récemment et analyser les opportunités de re affectation dans les services appropriés.</i> | MEF / MFP |

Annexe 11 :
Programmation indicative des fonds disponibles sur le FAD-XIII

| | Année | FAD XIII | Fonds régionaux | Total |
|--|-------|-----------|-----------------|-----------|
| Pilier I – Appuyer la bonne gouvernance économique et financière | | | | |
| Appui budgétaire | 2015 | 10 | | |
| appui institutionnel | 2014 | 10 | | |
| Sous total | | 20 | | |
| Pilier II – Appuyer les infrastructures d'énergie et de transport | | | | |
| un projet d'énergie | 2016 | 10 | 20 | 30 |
| projet routier (Kankan-Mandiana-Odiene-Boundiali, et/ou Lola-Danane) | 2016 | 10 | 20 | 30 |
| Sous total | | 20 | 40 | 60 |
| Total | | 40 | 40 | 80 |

Annexe 12

Bilan du DSPAR 2005-2011 :

La mise en œuvre de la stratégie du Groupe de la Banque sur la période 2005-2009 s'est déroulée dans un contexte difficile de crises internationales et d'instabilité socio-politique. Les opérations prévues pour 2009 ont été reportées à 2010 et 2011. La Banque a été cependant l'un des rares PTF à ne pas enregistrer d'arriérés vis-à-vis de la Guinée ce qui lui a permis d'atteindre un certain nombre d'objectifs au sein de ses secteurs d'intervention.

Concernant la gouvernance, la Banque a établi avec les autres PTF une matrice conjointe des mesures de finances publiques couvrant tous les aspects de la gouvernance dans le pays (cf. annexe 4). Toutefois, compte tenu de l'état de détérioration de certains fondamentaux, elle a convenu avec la BM et les autorités d'accorder la priorité aux réformes relatives : (i) à la restauration de la discipline budgétaire, (ii) à l'amélioration de la mobilisation des recettes, (iii) au renforcement du système de passation de marchés ; et (iv) à l'amélioration de la transparence du secteur minier. Dans ce cadre, la mise en œuvre du PADIPOC a permis d'engager un certain nombre de mesures importantes à savoir: (i) l'émission par le Ministère de l'économie et des finances (MEF) d'un arrêté encadrant l'utilisation de procédures d'exécution budgétaire exceptionnelles notamment les dépenses sans ordonnancement préalables et les régies d'avance ; (ii) l'entame de la préparation par le MEF d'un plan d'action pour la réalisation des lois de règlement; (iii) la transmission au Conseil national de transition (CNT) d'un Projet de loi organique régissant l'organisation institutionnelle de la Cour des Comptes ; (iv) le recensement des comptes des établissements publics domiciliés auprès des banques commerciales ; (v) l'entame de l'élaboration d'un plan d'action visant la création d'un compte unique du Trésor auprès de la Banque Centrale qui sera validé par le MEF ; (vi) la signature d'un contrat de performance entre le MEF et les régies financières (Direction nationale de l'impôt et la Direction nationale des douanes) ; (vii) l'entame de la préparation d'un plan d'action pour mettre en œuvre les recommandations de l'audit indépendant sur les marchés de gré à gré qui sera adopté par le Conseil des Ministres (CM); et (viii) l'adoption par le CM d'une lettre de politique minière. D'autres actions prévues dans le cadre du PADIPOC n'ont pas été à ce jour enclenchées notamment : (i) l'actualisation du manuel de procédures du contrôle financier pour l'adapter aux normes internationales ; (ii) la mise à jour du Code Général des Impôts mais dont le financement devra être effectué dans le cadre du PARCEGEF ; (iii) la validation par le CM du Projet de loi régissant la passation, le contrôle et la régulation des marchés publics et délégations des services publics ; (iv) la validation par le Conseil des ministres du projet de loi portant révision du Code Minier ; (v) l'élaboration d'un plan d'action pour la revue des contrats miniers en vertu de la législation en vigueur ; (vi) la réalisation des audits (2007 et suivants) requis dans la mise en œuvre du plan d'action ITIE Guinée.

Concernant le secteur de l'énergie, la Banque a deux projets en cours de réalisation dont le montant cumulé est de 26,966 millions d'UC. Le premier est le Projet de Réhabilitation et d'Extension des Réseaux Electriques de Conakry (PREREC), cofinancé à hauteur de 12 millions d'UC par la Banque et 7,24 millions d'UC par la BID. Il a été approuvé en octobre 2008 et devra se clôturer en décembre 2013. Le PREREC consiste en la réhabilitation et l'extension des réseaux de distribution Moyenne tension (MT)/ Basse tension (BT) puis la construction de postes de

transformation MT/BT dans la ville de Conakry. Sa mise en œuvre, (i) permettra d'améliorer la disponibilité, la fiabilité, l'efficacité et la qualité de service de l'électricité ; (ii) contribuera à l'amélioration de l'environnement ; et (iii) alimentera environ 25.000 nouveaux ménages. Le deuxième est le Projet d'Electrification Rurale (PER). D'un coût global de 15,093 millions d'UC, ce projet a été approuvé en janvier 2011 et financé par la Banque à hauteur de 14,966 millions d'UC. Il devrait se clôturer en décembre 2014. Le PER consiste essentiellement au renforcement et à l'extension du réseau électrique de distribution dans 31 localités situées en Basse et Moyenne Guinée. Les installations du PER contribueront à l'accroissement de l'accès des populations à l'électricité, à l'amélioration de la qualité de fourniture et à la réduction des pertes techniques dans ces localités. Environ 30.000 nouveaux branchements seront effectués dans le cadre de ce projet. La Banque a également approuvé en janvier 2011 le financement d'une étude de la ligne d'interconnexion électrique Guinée – Mali pour un montant total de 2,5 millions d'UC dont 1,667 million d'UC de don à la Guinée. L'objectif de l'étude est de démontrer la faisabilité technico-économique et sociale de cette interconnexion électrique puis de faciliter la mobilisation des ressources nécessaires au financement du projet.

S'agissant de l'intervention de la Banque dans le secteur du transport, elle finance actuellement la route Tombo-Gbessia, principale route urbaine de Conakry qui constitue la principale liaison entre la capitale, l'intérieur du pays et les pays sans façades maritimes comme le Mali. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique gouvernementale visant à renforcer la contribution du transport routier au développement économique du pays. De par sa situation, cette route qui prolonge la RN1 vers le port de Conakry, supporte plus de 65% du trafic de l'intérieur du pays vers la capitale. De plus, étant donné que la RN1 est un tronçon important du corridor Bamako-Kankan-Conakry, desservant le Mali, la route Tombo-Gbessia est un maillon important du réseau routier urbain primaire. Son réaménagement contribuera à améliorer la fluidité du trafic, à faciliter l'écoulement des productions vers les centres économiques de la capitale et l'accès des populations aux centres économiques et aux services administratifs et sociaux de base de la capitale. Le coût du projet FAD/AFD est de 22,62 Millions d'UC, dont 13,42 Millions d'UC pour la Banque, 7,72 Millions d'UC pour la Banque et 1,49 Millions d'UC pour le Gouvernement. Les travaux ont subi le contrecoup des troubles socio-économiques et n'ont pu se terminer en décembre 2010, date du dernier décaissement mais devraient s'achever en novembre 2012.

Concernant le secteur social, l'intervention s'est articulée autour de deux projets. Le premier est le Projet de Développement Social Durable en Haute et Moyenne Guinée (PDSD) qui a permis la réalisation de près de 400 microprojets d'intérêt communautaire et social. Dans le domaine de l'éducation, la construction de 107 salles de classe a permis l'augmentation de la capacité d'accueil d'environ 1400 élèves dont 45% de filles durant la période du projet. En matière de santé, la construction/rénovation et l'équipement de 25 postes de santé a permis d'améliorer le taux de fréquentation notamment dans les services de maternité. La réalisation de 137 puits améliorés et 60 forages a permis l'accès à l'eau potable à 32 550 personnes. Les ouvrages de franchissement notamment 243 km de pistes rurales et 160 ml de ponts ont facilité la mobilité de plus de 350.000 personnes vivant dans des zones enclavées. Toutes ces réalisations ont permis l'augmentation de 30% du taux d'accès aux services sociaux de base. Les actions de formation ont touché plus de 80.000 alphabétisés dont 44.000 femmes (environ 55%), 750 personnes ont été formées en gestion durable des infrastructures et 15.422 personnes ont été initiées à l'esprit d'entreprise. Toutes ces formations ont abouti à la structuration et l'émergence d'organisations paysannes à caractère économique. A ce jour, plus de 150 Groupements d'intérêt économique (GIE) et associations corporatives sont opérationnels. Enfin, le renforcement de la capacité des organes de tutelle et d'encadrement du secteur de la

micro finance, notamment la Banque centrale et l'association des professionnels de micro finance (APIMG), ont permis la vulgarisation de la loi relative à la micro finance et l'assainissement de ce secteur. La mise en place d'un fonds de crédit de 2,23 millions UC via les IMF de proximité a favorisé l'accès aux services financiers de près de 45.000 personnes dont 60% de femmes et plus de 75.000 prêts ont été octroyés pour un encours de crédit de 18,2 milliards GNF. En outre, près de 4 milliards de GNF d'épargne ont été mobilisés et le taux de remboursement des IMF est de 100%. Le deuxième est le projet éducation IV où l'intervention de la Banque contribuera à l'amélioration de la de capacité d'accueil dans la zone du projet par: (i) la construction et l'équipement de 90 classes, 90 logements de maîtres, 30 forages ; (ii) la fourniture de matériel didactiques à 1.700 écoles ; (iii) la fourniture de manuels scolaires à toutes les écoles primaires du pays ; (iv) diverses formations au profit des acteurs du système et (v) la réalisation de l'ENI de Guéckédou pour la formation des instituteurs. Ce projet contribuera également à la construction et à l'équipement de cinq collèges d'une capacité d'accueil de 200 élèves chacun dans la zone du projet et des formations pour les acteurs de ce niveau du système éducatif.

Concernant le secteur de l'agriculture, durant la dernière décennie, la Banque a particulièrement investi dans les sous-secteurs de l'irrigation et des infrastructures agricoles. Trois projets ont été clôturés en fin 2010, il s'agit du projet de développement agricole de la haute Guinée (PADER), le Programme nationale d'infrastructures rurales phase II (PNIR II) et le projet d'hydraulique rurale en haute Guinée (PHR-HG). Un seul projet est encore actif, il s'agit du projet de diffusion du riz Nerica (PDRN) dont la clôture est prévue pour mi-2012. Ces projets ont engendrés des résultats probants en matière d'accès à l'eau potable rurale, de superficies équipées de système d'irrigation et de production de semences du riz Nerica. Pour faire face au déficit alimentaire dans le pays, la Banque a entamé en 2011, en concertation avec PTF sur place, la préparation d'un Projet d'Infrastructures Agricoles pour le Renforcement de la Sécurité Alimentaire en Guinée. Le document est en cours de finalisation et la requête de financement pour un montant de 50 millions d'USD sera soumise au comité du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP)²⁰ avant la fin de l'année 2011. Dans ce même cadre, la Banque a relancé le dialogue avec les autorités compétentes pour la préparation d'un programme de développement agricole pour un coût de 40 millions d'UC qui sera éventuellement financé sur les FAD XII et XIII en conformité au pilier II, du DSP 2012-2016 et qui permettra de couvrir les besoins fondamentaux en matière d'infrastructures de production, de promotion de l'irrigation et du développement de l'Élevage, associé à un appui institutionnel renforcé des services du Ministère de l'agriculture, des bénéficiaires et des autres partenaires. Une requête détaillée dans ce sens sera adressée à la Banque le 30 novembre 2011 au plus tard et sera éventuellement discutée lors de la conférence des partenaires de la Guinée.

²⁰Le GAFSP est un fonds mis en place en 2009 par la Banque mondiale pour renforcer les ressources destinées au financement de l'agriculture et lutter contre la faim et l'insécurité alimentaire.

**Annexe 13 :
Cadre logique**

| Objectifs du DSCR-II | Problèmes entravant la réalisation des objectifs de développement du pays | Résultats et secteur d'intervention du DSP | Objectifs que la Banque se propose de réaliser avec ses interventions | Indicateurs de progrès | | Délivrables de la Banque |
|--|---|---|---|---|---|--------------------------|
| | | | | A mi-parcours (2014) | En fin de période (2016) | |
| Pilier 1 « appuyer les efforts en matière de bonne gouvernance économique et financière » | | | | | | |
| amélioration de la gouvernance et le renforcement des capacités institutionnelles et humaines; | Faiblesse du cadre fiduciaire du pays | Gestion des finances publiques renforcé | soutenir les réformes qui visent le renforcement des capacités de gestion et de contrôle de l'administration publique, l'assainissement des finances publiques, et le renforcement des structures publiques ; | Définition des attributions de l'Agence chargée de l'Administration et du Contrôle des Grands Projets (ACGP) | A déterminer lors de la revue à mi-parcours | Appui budgétaire |
| | | | appuyer la réforme du système des marchés publics. | Audit de tous les marchés publics réalisés entre 2008 et 2009 Promulgation d'un nouveau code des marchés publics | Création d'un organe de régulation des marchés publics chargé du contrôle a posteriori des procédures de passation des marchés. | Appui budgétaire |
| | | | renforcer la gouvernance locale à travers le renforcement des capacités des élus locaux, société civile en matières juridiques, législatives et la gouvernance économique et fiscale | | A déterminer lors de la revue à mi-parcours | |
| | | | accompagner les efforts du gouvernement en termes de planification stratégique | Finalisation du DSRP III Finalisation du plan quinquennal Finalisation de la vision 2035 | Finalisation du DSRP IV | Appui ciblé |
| | Gouvernance dans le secteur extractif améliorée. | Renforcer le cadre législatif et la chaîne de contrôle dans les secteurs extractifs | adoption du code minier atteinte de l'ITIE renégociations des contrats miniers | adoption du code pétrolier | facilité de soutien juridique africaine | |

| | | | | | | |
|--|--|--|--|---|---|---|
| | | | Libérer le pays du fardeau de la dette (via l'IPPTE), | Atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE | A déterminer lors de la revue à mi-parcours | Appui budgétaire Appui ciblé |
| | Faiblesse des ressources financières de l'Etat | Budget de l'Etat renforcé | Accroître le revenu que tire l'Etat du secteur minier | réexaminer des contrats et des termes des concessions minières Promulgation d'un nouveau code minier | <ul style="list-style-type: none"> (ré) examiner les contrats de concession minières et étudier leurs aspects économiques et financiers Amélioration des capacités de l'administration publique en matière de négociation des contrats minières. Promulgation d'un nouveau code pétrolier | accès à la facilité de soutien juridique africaine lors des négociations des contrats minières) |
| | | | Mobiliser des financements externes, | Tenue de la Conférence des partenaires au développement | Support significatif de la part des "amis de la Guinée" à la transition démocratique | organisation de la Conférence des partenaires au développement |
| Le Pilier 2 «les infrastructures d'énergie de de transport» | | | | | | |
| accélération de la croissance et la création d'opportunités d'emplois ; et l'amélioration de l'accès à des services sociaux de qualité | l'insuffisance des infrastructures économiques de soutien au développement des secteurs porteurs de croissance ; | Réduire le déficit de production de l'énergie par le développement des infrastructures et de l'interconnexion électrique entre les pays et la-sous-région: | Mise en place de projets régionaux dans le domaine de l'énergie et du transport Mise en place d'investissements privés ou en PPP visant l'amélioration des infrastructures nécessaires au développement du secteur minier (transport et énergie). | | <ul style="list-style-type: none"> construction d'un barrage et d'une centrale hydroélectrique de 240 MW à Kaléta. créer 1400 emplois Faire passer le taux moyen d'accès à l'électricité dans les 4 pays connecté à ce projet de 21% en 2009 à plus de 52% en 2016. faire passer le coût du Kwh de 15 centimes d'euros à 11,6 centimes d'euros en 2016 ; porter le nombre de délestages de production de 600 en 2005 à entre 150 et 200 en 2016 réduire les émissions des Gaz à effets de Serre de 525.000 tonnes par ans | OMVG |

| | | | | | | |
|--|--|---|--|--|---|---------------------|
| | | | | | <ul style="list-style-type: none"> • construction de 1360 Km de ligne électrique 225 kv et de 12 sous-stations • Faire passer le taux d'accès moyen de l'électricité dans les 4 pays de 9% en 2010 à 15% en 2015. • Créer 5000 emplois relié au projet et 450 postes permanent ; • Réduire le coût moyen de production de 20 centimes d'USD par kwh à 8 centimes 'USD en 2020 • réduire les émissions de CO₂. | Interconnexion CLSG |
| | | Accroître le développement des infrastructures de transport | | | Disposer d'une liaison routière permanente revêtue entre Conakry et Bissau | Route Boke Kobe |

Annexe 14 - Programmation des fonds disponibles sur le FAD-XII, la FEF et le guichet des opérations régionales en 2011-2013 (en millions d'UC)

| Operations de prêts | | | | | |
|--|--------------|----------------|-----------------------------|----------------------------|---------------|
| | Année | FAD XII | FEF (Pilier III) | Fonds régionaux | Total |
| Pilier I – Appuyer la bonne gouvernance économique et financière | | | | | |
| Appui budgétaire | 2011 | 20,00 | | | 20,00 |
| Appui ciblé | 2011 | | 2,50 | | |
| Sous total | | 20,00 | 2,50 | | 22,50 |
| Pilier II – Appuyer les infrastructures d'énergie et de transport | | | | | |
| OMVG | 2012 | 12,00 | | 24,00 | 36,00 |
| Interconnexion CLSG | 2012 | 12,00 | | 24,00 | 36,00 |
| Route Boké-Quebo | 2013 | 3,67 | | 7,34 | 11,01 |
| Sous total | | 27,67 | | 55,34 | 83,01 |
| Total | | 47,67 | 2,50 | 55,34 | 105,51 |
| Travaux économiques et sectoriels | | | | | |
| profil du secteur privé, | 2012 | | x | | |
| la vision 2035 de la Guinée | 2013 | | x | | |
| étude sur les réformes du secteur financier, | 2013 | | x | | |
| étude de faisabilité du cadre PPP, et | 2013 | | x | | |
| l'étude sur les Accords de Partenariat Economique (APE). | 2012 | | x | | |

Annexe 15 : Carte de la Guinée et de la sous-région

